

La Chambre des représentants adopte le projet de loi relatif aux contrats de voyage et aux séjours touristiques

Page 2



Durant le confinement, le papillon ravageur n'a pas chômé 15000 hectares de forêts de chêne liège en grand danger

Page 6



Avertissement de l'OMS Le nouveau coronavirus pourrait faire partie du paysage pendant longtemps

Page 8



www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9015

Vendredi 15 Mai 2020

Etats-Unis et Union européenne se disputent la priorité de l'accès au vaccin

Et le reste du monde ?

Oxfam et l'OMS prônent l'universalité des soins



Page 4

La Chambre des représentants adopte le projet de loi relatif aux contrats de voyage et aux séjours touristiques



La Chambre des représentants a adopté, mercredi, le projet de loi 30-20 édictant des dispositions particulières pour les contrats de voyage, les séjours touristiques et les contrats de transport aérien des passagers.

Ce texte de loi vise à limiter les arrêts de l'activité économique et leur impact sur les emplois en œuvrant à diminuer la pression sur les prestataires de services. Il s'agit aussi de faire face au risque de faillite des prestataires des services marocains, de protéger les intérêts des créanciers, notamment pour les clients, de stimuler la demande et d'éviter d'effectuer les paiements à venir en devises.

Présentant le projet de loi devant les députés, la ministre du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport aérien et de l'Economie sociale, Nadia Fettah Alaoui, a souligné que le texte intervient dans un contexte particulier marqué par les répercussions socioéconomiques de la propagation du coronavirus (Covid-19).

L'adoption de ce projet de loi vient refléter une volonté gouvernementale de sauver les entreprises du secteur menacées de faillite, a-t-elle relevé, notant que le ministère tend à mettre en œuvre ce dispositif juridique afin de venir en aide aux agences de voyage, aux entreprises

de tourisme, aux patrons du transport touristique et du transport aérien des passagers confrontés à des difficultés financières et socioéconomiques.

Les dispositions de ce projet permettent aux prestataires de service de rembourser les montants dus aux clients par un reçu de prêt sous forme de proposition de prestation de service identique ou simi-

laire, sans augmenter les prix, a indiqué la responsable gouvernementale.

Elle a aussi expliqué que ce projet a pour objectif de contribuer à réduire les impacts négatifs du coronavirus sur les secteurs du tourisme et du transport aérien, affirmant que son département veillera à l'accompagnement des professionnels.

Ses dispositions ne sont applicables que pendant une durée déterminée conformément à une série de conditions bien définies. Elles concernent les contrats de voyage, les séjours touristiques et les contrats de transport aérien programmés durant la période du 1er mars au 30 septembre 2020 et "qui ont été annulés en raison de la propagation du coronavirus".

Séance commune au Parlement lundi

La gestion du confinement après 20 mai exposée par Saad Dine El Otmani

Les Chambres des représentants et des conseillers tiendront, lundi, une séance commune qui sera consacrée à la présentation par le chef du gouvernement du "développement de la gestion du confinement pour l'après 20 mai". Selon un communiqué conjoint des deux Chambres, cette séance, qui débutera à 13h00 à la grande salle des plénières de la Chambre des représentants, se tiendra conformément aux dispositions de l'article 68 de la Constitution et dans le cadre des mesures préventives de lutte contre la propagation du coronavirus, prises par les instances des deux institutions législatives.



Habib El Malki se réunit avec les présidents des groupes et groupement parlementaires

Le président de la Chambre des représentants, Habib El Malki, a tenu mardi 12 mai une réunion avec les présidents des groupes et groupement parlementaires au cours de laquelle ont été débattues des questions se rapportant aux activités de la Chambre en matière de contrôle et de législation, ainsi qu'à l'organisation de ses séances.

Concernant le contrôle de l'action gouvernementale, la réunion a débattu de la question de la programmation de l'ordre du jour des séances du lundi 18 mai de manière à assurer l'efficacité, la complémentarité et la bonne gestion du temps dans la relation entre les deux Chambres du Parlement.

En effet, il a été décidé de tenir deux séances plénières lundi 18 mai. La première, qui se tiendra à 11h30, sera consacrée aux questions orales concernant le secteur de l'éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Par la suite, et sur demande du gouvernement dans le cadre de l'article 68 de la Constitution, les deux Chambres du Parlement tiendront une séance plénière consacrée à la présentation par le chef du gouvernement des données relatives à l'évolution de la gestion de la crise sanitaire après le 20 mai.

En matière de législation, toutes les composantes de la Chambre des représentants ont rappelé, lors de cette réunion, l'effort consenti par les groupes et groupement parlementaires dans le cadre des propositions de lois qui répondent aux besoins législatifs dans les domaines social, économique, admi-



nistratif et procédural touchant à des aspects afférents aux obligations et contrats, à la protection des consommateurs, à l'indemnisation des accidents du travail, à l'état d'urgence sanitaire, au Code des médicaments, ainsi qu'à la loi-cadre relative au système de santé.

Il y a lieu de rappeler que la Chambre des représentants a adopté mercredi 13 mai le projet de loi 30-20 édictant des dispositions particulières pour les contrats de voyage, les séjours touristiques et les contrats de transport aérien des passagers.

Concernant l'organisation des séances consacrées au contrôle et à la législation, le président de la Chambre et l'ensemble des composantes de celle-ci ont réitéré leur ap-

préciation et leur compréhension du désir de tous les parlementaires de prendre part activement aux travaux de la Chambre, soulignant que les mesures de précaution mises en place ne sont que des mesures provisoires et visent principalement à préserver leur sécurité.

Habib El Malki et les autres participants à cette réunion ont, par ailleurs, affirmé qu'ils œuvreront à trouver des formules adéquates garantissant la participation des parlementaires aux travaux de la Chambre.

Quant aux séances législatives, le président et les autres membres ont renouvelé leur attachement à la stricte application des dispositions de la Constitution et du règlement intérieur de la Chambre.

Trump charge un Marocain de développer un vaccin contre le Covid-19

Le Marocain Moncef Slaoui, ancien chef de la division des vaccins du laboratoire GlaxoSmithKline, a été appelé à diriger l'effort du président Donald Trump pour développer un vaccin contre le coronavirus, rapportent les médias américains, citant des responsables de la Maison Blanche.

Le professeur Slaoui, qui a quitté le fabricant de médicaments en 2017, aidera à coordonner le développement des vaccins et des traitements anti-Covid-19 dans un rôle partagé entre les départements de la santé et des services sociaux et de la défense.

Le président Donald Trump a appelé à mettre un vaccin rapidement sur le marché cette année, dans le cadre d'un effort que l'administration américaine appelle «Opération Warp Speed».

Les responsables de la Maison Blanche ont ajouté que le général Gustave Perna avait également été sélectionné pour aider à superviser "l'Opération Warp Speed". Moncef Slaoui agira en tant que conseiller principal et le général Perna servira en tant que chef de l'exploitation, supervisant la logistique.

Les nominations interviennent deux semaines après l'annonce par Trump de l'opération visant à accélérer rapidement la production et à organiser les plans de distribution d'un vaccin qui, selon les experts, est encore à des mois ou des années.

Le professeur Slaoui a dirigé l'activité mondiale des vaccins de GSK de 2015 à 2017. Auparavant, il a agi en tant que président de longue date de la recherche et du développement mondiaux. Il a aidé à développer des vaccins pour prévenir la gastro-entérite à rotavirus infantile, le cancer du col utérin et le zona.

Il entretient également des liens avec plusieurs sociétés pharmaceutiques engagées dans la réponse au Covid-19 comme GlaxoSmithKline qui travaille au développement d'un vaccin avec Sanofi, de même qu'il siège au conseil d'administration de Moderna, l'une des premières sociétés à mener des essais cliniques sur un vaccin. L'objectif de "l'Opération Warp Speed" lancée par Trump est de rendre 100 millions doses du vaccin disponibles en novembre prochain, 200 millions en décembre et 300 millions d'ici janvier, a déclaré un haut responsable de l'administration américaine.

Le bureau de la Chambre des représentants demande la programmation des propositions de loi dans les plus brefs délais

Une lettre va être adressée au chef du gouvernement

Le bureau de la Chambre des représentants a tenu mercredi 13 mai une réunion sous la présidence de Habib El Malki, consacrée au contrôle, à la législation et à l'organisation des travaux.

Concernant le contrôle de l'action gouvernementale, la réunion a débattu de la question de la programmation de l'ordre du jour des séances du lundi 18 mai.

Le bureau a également examiné la mesure relative aux projets et propositions de loi soumis aux commissions permanentes ainsi qu'à leur programmation et à leur approbation.

Dans ce cadre, il a souligné l'importance des initiatives législatives qui comptent plus de 190 propositions de loi initiées par tous les groupes et groupement parlementaires en vue de combler le vide législatif dans divers

domaines, économique, culturel, social et environnemental.

Il a souligné en particulier les initiatives législatives qualitatives initiées par toutes les composantes de la Chambre durant le confinement sanitaire, mettant en avant que 14 propositions de loi ont été présentées durant cette période et qu'elles portent sur des questions économiques, financières et administratives.

Après avoir mis l'accent sur l'importance de cet effort législatif qui répond aux besoins de la société et des citoyens pour faire face aux effets de la pandémie, le bureau de la Chambre a décidé d'adresser une lettre au chef du gouvernement à propos de ce sujet afin de trouver une formule à même de permettre la programmation de ces propositions de loi dans les plus brefs délais.

Il a également décidé

d'adresser une lettre aux présidents des commissions permanentes afin de les inviter à prendre toutes les mesures pour y parvenir.

Le bureau de la Chambre a aussi discuté de la question des mesures de précaution prises durant les réunions des commissions et les séances plénières, et a souligné l'efficacité des décisions initiées depuis le début de la période de confinement sanitaire, saluant les efforts consentis par tous les membres de la Chambre et leur participation effective aux travaux soit par leur présence physique ou à distance.

Le bureau de la Chambre a également rappelé l'importance de l'activité législative menée par les commissions permanentes au cours de cette semaine et notamment la commission des secteurs productifs qui a examiné le projet

de loi 30-20 édictant des dispositions particulières pour les contrats de voyage, les séjours touristiques et les contrats de transport aérien des passagers. Cette commission a approuvé à l'unanimité ce projet après avoir introduit plusieurs amendements substantiels sur ses dispositions.

Le bureau de la Chambre a, par ailleurs, souligné l'importance de la réunion tenue par la commission de l'éducation, de la culture et de la communication, en présence du ministre de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, consacrée à la discussion des questions se rapportant à ce secteur et des mesures prises pendant la période de confinement sanitaire, des perspectives de travail et des programmes futurs de ce secteur.

Etats-Unis et Union européenne se disputent la priorité de l'accès au vaccin

Et le reste du monde ?

Oxfam et l'OMS prônent l'universalité des soins

Le lundi 18 mai, les ministres de la Santé de 194 pays prendront part à la 73^{ème} Assemblée mondiale de la santé (organe décisionnel suprême de l'OMS) où un accent particulier sera mis sur la crise sanitaire mondiale induite par la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19).

À la veille de cette importante réunion virtuelle, Oxfam a souligné la nécessité de garantir un accès équitable et très large du vaccin contre le coronavirus aux personnes vulnérables, notamment celles vivant dans les pays en développement.

L'organisation, connue pour son combat et son engagement contre les inégalités et la pauvreté dans le monde, a estimé que vacciner la moitié la plus pauvre de l'humanité contre le coronavirus pourrait coûter moins que quatre mois de bénéfices des grandes compagnies pharmaceutiques.

Comme l'a relevé Jose Maria Vera, directeur général intérimaire d'Oxfam International, dans un communiqué publié jeudi 14 mai, « le prix de la vaccination de 3,7 milliards de personnes pourrait s'avérer inférieur aux profits engrangés par les dix plus grandes compagnies pharmaceutiques en quatre mois ».

Pour bien comprendre, rappelez simplement que les 10 plus grandes entreprises pharmaceutiques ont engrangé 89 milliards de dollars de bénéfices au cours de l'année dernière, selon les estimations de la Fondation Gates. Ce qui représente un peu moins de 30 milliards de dollars en moyenne tous les quatre mois.

Si l'on en croit toujours la Fondation, l'achat et l'administration d'un vaccin sûr et efficace aux personnes les plus pauvres du monde coûteraient 25 milliards de dollars.

Au regard de tous ces chiffres, il serait ainsi « indécent de ne pas garantir la disponibilité d'un vaccin gratuit pour tous », a estimé Jose Maria Vera de même source.

Quoi qu'il en soit, le DG intérimaire d'Oxfam pense que les vaccins, les tests et les traitements devraient être distribués en fon-



tion des besoins et non pas vendus au plus offrant.

Cité dans le communiqué, il a insisté sur le fait que « nous avons besoin de vaccins, de traitements et de tests sûrs et non brevetés qui peuvent être produits en quantité massive dans le monde entier, et d'un plan équitable et clairement défini pour assurer leur distribution ».

Mais une fois que des vaccins ou des traitements auront été mis au point, sa plus grande crainte est qu'« il existe un grand risque que les pays riches et puissants parviennent à se les procurer en priorité en les achetant à un prix plus élevé que les pays pauvres – comme ils l'ont fait notamment avec les équipements de protection individuelle et l'oxygène, que tous les pays se disputaient ».

Pour rappel, pas plus tard qu'en mars dernier, le fabricant de médicaments Gilead a tenté d'élargir son monopole sur un traitement potentiel contre le virus, et n'a fait marche arrière qu'après avoir suscité un tollé général.

S'il a donné la totalité de ses stocks actuels de remdesivir au gouvernement des Etats-Unis, comme le rapportent certaines informations, tout porte à croire

que « la poursuite de la production de ce médicament devrait assurer à l'entreprise des bénéfices considérables », a poursuivi Jose Maria Vera.

Il affirme en outre que « certains analystes de Wall Street anticipent que Gilead facturera ce traitement à hauteur de plus de 4.000 \$ par patient, alors même que son coût peut atteindre seulement 9 \$ par patient ».

Saisissant l'occasion de la tenue de cette réunion internationale, Oxfam a pour toutes ces raisons exhorté « les gouvernements et les compagnies pharmaceutiques à garantir que les vaccins, les tests et les traitements ne seront pas brevetés et qu'ils seront distribués équitablement entre l'ensemble des nations et des peuples ».

Consciente que rien n'est encore garanti, Oxfam a tiré la sonnette d'alarme en révélant que « les pays riches et les géants du secteur pharmaceutique, motivés par des intérêts nationaux ou privés, pourraient empêcher ou retarder l'accès des personnes vulnérables à un vaccin, notamment dans les pays en développement ».

À propos des intérêts privés, le PDG du laboratoire Sonafi,

Paul Hudson, a annoncé, mercredi dernier, que son groupe servirait en premier les Etats-Unis en cas de découverte d'un vaccin contre le coronavirus. Une décision qui a suscité une vive polémique jusqu'au gouvernement français.

En effet, fustigeant cette décision du groupe pharmaceutique mondial, la secrétaire d'Etat française auprès du ministre de l'Economie, Agnès Pannier-Runacher, a déclaré jeudi 14 mai qu'il serait « inacceptable qu'il y ait un accès privilégié de tel ou tel pays sous un prétexte qui serait péjoratif », rapportent divers médias. Face au tollé suscité par l'annonce du laboratoire, le patron de la filiale française de Sanofi, Olivier Bogillot, s'est empressé d'assurer sur BFMTV que le vaccin « sera accessible à tout le monde, les Américains et les Européens l'auront en même temps ».

Etant donné que de nombreux pays pauvres ne peuvent pas accéder à des vaccins et médicaments essentiels à cause de la réglementation des brevets, qui octroie aux compagnies pharmaceutiques des droits monopolistiques et la capacité de fixer des prix bien au-delà des moyens de

ces pays, comme l'a relevé Jose Maria Vera, Oxfam propose un plan mondial en quatre points, qui appelle à autant d'actions.

La première action vise le partage obligatoire de la totalité des connaissances, des données et de la propriété intellectuelle en relation avec le Covid-19, et l'engagement à accorder des financements publics uniquement à condition que les traitements ou les vaccins mis au point soient exempts de brevet et accessibles à tous.

La deuxième action porte sur l'engagement à accroître les capacités mondiales de fabrication et de distribution des vaccins, financé par les pays riches ; tandis que la troisième promeut l'élaboration d'un plan de distribution équitable, approuvé par tous les pays, avec une clause non modifiable garantissant l'équité afin que l'approvisionnement soit basé sur les besoins et non sur la capacité à payer. Oxfam propose « un coût maximal de 2 dollars par dose de vaccin ».

Enfin, la quatrième action porte sur l'engagement à corriger le système de recherche et développement de nouveaux médicaments, qui est défaillant.

Alain Bouthry

Enseignement supérieur et formation professionnelle reprennent leurs cours en septembre

Les dates des examens seront annoncées prochainement



Le ministre de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, porte-parole du gouvernement, Saïd Amzazi, a affirmé, mercredi, que tous les niveaux d'enseignement, y compris l'enseignement supérieur et la formation professionnelle, reprendront les cours en présentiel

à partir de septembre prochain.

Dans son exposé devant la commission de l'éducation, de la culture et de la communication à la Chambre des représentants, il a souligné que les dates des examens seront annoncées prochainement pour l'enseignement supérieur et la formation professionnelle.

Il a aussi expliqué que le ministère dispose aujourd'hui d'un

certain nombre de scénarios pour la fin de l'année scolaire et la réussite des examens, qui tiendront compte, en coordination avec les ministères de la Santé et de l'Intérieur, de la situation épidémiologique liée à la propagation du Covid-19. D'autre part, après avoir relevé que de nombreux étudiants ont quitté les cités universitaires, en raison de leur fermeture, à l'exception des

étudiants étrangers, le ministre a indiqué que le déplacement de ces étudiants depuis leurs villes pourrait également poser un problème.

Concernant la formation professionnelle, le ministre a rappelé l'adoption de l'enseignement à distance, malgré les difficultés, étant donné que cette formation nécessite un travail manuel, ajoutant que depuis le 19 mars dernier, le ministère a mis à la disposition de tous les apprentis une plateforme comprenant un ensemble de ressources numériques.

Le ministre a, également, souligné l'implication de tous les formateurs dans l'accompagnement des apprentis, indiquant qu'en plus des cours thématiques, une plateforme dédiée aux langues étrangères (français et anglais) a été mise à leur disposition gratuitement, ainsi qu'un certain nombre de ressources numériques et une bibliothèque numérique comprenant 40.000 livres.

Au niveau des travaux pratiques, Saïd Amzazi a expliqué qu'ils seront reportés à septembre prochain.

La Mission s'aligne sur le public

Les établissements scolaires du réseau d'enseignement français au Maroc resteront fermés jusqu'à la rentrée de septembre, en conformité avec la décision du ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Selon un communiqué publié mercredi par l'ambassade de France à Rabat, "la continuité pédagogique sera assurée jusqu'aux vacances scolaires". Les candidats au baccalauréat français et au Diplôme national du brevet seront évalués sur la base du contrôle continu, selon le modèle retenu pour ces examens en France. "En revanche, les épreuves anticipées du bac de français se tiendront selon le calendrier prévu en juin", précise l'ambassade, notant qu'il s'agit d'épreuves orales individuelles qui "seront organisées dans le strict respect des consignes sanitaires définies par les autorités marocaines".

Soutien syndical aux décisions relatives à l'année scolaire

Des organisations syndicales ont soutenu les décisions relatives à la gestion du reste de l'année scolaire, annoncées mardi par le gouvernement.

Ainsi, la Confédération démocratique du travail (CDT) a-t-elle exprimé, mardi, son accord avec ces décisions.

La CDT "soutient toutes les décisions relatives au secteur de l'enseignement et au sort de l'année scolaire", a déclaré à la MAP Youness Firachine, membre du bureau national du Syndicat national de l'enseignement (SNE-CDT), en réaction aux annonces faites un peu plus tôt par le ministre de tutelle.

Il a révélé que son organisation "avait formulé des propositions allant dans le même sens" que celles officialisées lors de la séance hebdomadaire de la Chambre des conseillers.

"Il faudrait, désormais, réunir toutes les conditions de prévention tant pour les enseignants, les administratifs que les élèves lors de l'examen national du baccalauréat en juillet prochain, pour que cette étape ne se transforme pas en une tragédie", a insisté le syndicaliste, par ailleurs membre du bureau exécutif de la CDT.

Pour sa part, le secrétaire général de la Fédération nationale des fonctionnaires de l'enseignement, Abdelilah Dahmane, a estimé que ces décisions s'inscrivent dans

le contexte de la propagation de la pandémie du coronavirus, notant qu'elles sont cohérentes avec le système de précaution mis en place par le gouvernement, visant à assurer la sécurité sanitaire des Marocains.

Dans une déclaration à la MAP, il a indiqué que ces décisions et mesures privilégient l'être humain en général à l'approche économique, en optant pour la continuité de l'enseignement à distance, qui a son coût et ses répercussions, ajoutant que toute évaluation des mesures annoncées ne peut se faire que dans ce cadre marqué par la propagation du Covid-19.

"Si ces mesures ont été décisives en ce qui concerne l'avenir de l'année scolaire pour le département de l'éducation nationale, le facteur déterminant sera leur bonne mise en œuvre d'une manière qui garantit l'équité et l'égalité des chances", a-t-il souligné.

La décision de ne prendre en compte que des cours en présentiel est juste et garantit l'égalité des chances pour tous les apprenants, d'autant plus que l'expérience de l'enseignement à distance, malgré les indicateurs numériques annoncés, ne peut pas remplacer l'enseignement présentiel, a relevé le responsable syndical.

En ce qui concerne la décision d'annuler les examens certifiants des 6^{ème} année du primaire et 3^{ème} année du col-



lège, Abdelilah Dahmane a estimé qu'il s'agit d'une bonne occasion pour revoir l'ensemble des examens certifiants et leur système.

Pour sa part, le secrétaire général de la Fédération libre de l'éducation, Youssef Allakouch, a indiqué que ces décisions sont en harmonie avec le memorandum présenté par la fédération au ministère, le 4 mai, dans lequel elle considère que la priorité absolue doit être donnée à l'intégrité physique des élèves, des cadres administratifs et pédagogiques et des familles.

"Cette décision est conforme à la volonté de S.M le Roi Mohammed VI, qui a donné la priorité à la santé et à la sécurité du peuple marocain. C'est une décision qui préserve la santé de près d'un million et demi d'élèves du primaire, du collège et du lycée et de leurs familles", a-t-il fait observer.

Il a, en outre, indiqué au sujet de l'adoption des points du contrôle continu, que "les systèmes éducatifs internationaux les plus solides n'adoptent pas le redoublement scolaire au cours des neuf premières années de l'enseignement".

Durant le confinement, le papillon ravageur n'a pas chômé

15.000 hectares de forêts de chêne-liège en grand danger



Le confinement est un véritable bol d'air pour les forêts marocaines. En l'absence d'activité humaine, la faune et la flore y ont plus que jamais repris leurs droits. Mais cette accalmie n'a été que de courte durée pour le massif forestier situé dans la région de Rabat-Salé-Kénitra. Principalement composé de chêne-liège, le massif a reçu la visite d'un invité un peu trop encombrant, collant et surtout sans gêne. Le genre à ne pas inviter deux fois mais qui continue à s'imposer d'année en année.

« Plus de 15.000 ha de forêts de chêne-liège dans la région de Rabat-Salé-Kénitra ont connu une attaque phytosanitaire exceptionnelle par le ravageur *Bombyx disparate* (*Lymantria dispar*) », a annoncé dans un communiqué le Département des eaux et forêts affilié au ministère de l'Agriculture dans un communiqué. Papillon issu du Japon, ce défoliateur a commencé par se propager dans tout l'Hémisphère Nord essentiellement dans le sud et l'est de l'Europe, ainsi que le nord-américain, avant de survoler la Méditerranée pour s'attaquer au chêne-liège de la région de Rabat dont il est particulièrement friand.

A en croire le communiqué émanant du Département des eaux et forêts, cette attaque est « exceptionnelle ». Non pas par ses conséquences mais plutôt à cause du nombre d'arbres assaillis par le papillon. Et surtout à cause du Covid-

19. « Les restrictions liées à l'usage des aéronaves ont résulté sur un retard dans les traitements », avoue ledit département. Et ce « malgré les mesures habituelles mises en place par le Département et l'ONSSA pour identifier les zones infestées, définir le programme de lutte et engager les intervenants pour les traitements ».

En effet, le *Bombyx disparate* n'est pas un inconnu au bataillon des insectes ravageurs recensés sur le territoire national. Il fait l'objet d'une campagne de traitement annuelle depuis 2001. L'évolution des traitements est caractérisée par un pic en 2007. Une année où une attaque importante a été enregistrée, contrée par le traitement d'une superficie globale de près de 12.000 ha. Une attaque moins grave comparée à celle de cette année.

En réalité, même si le Département des eaux et forêts rassure « la majorité des arbres supportent cette attaque et ne subissent pas de préjudices », en cas de défoliations répétées pendant plusieurs années successives, le *Bombyx disparate* (en arabe Larouka) peut faire de gros dégâts. Lépidoptère faisant partie des espèces constituant les écosystèmes subarctiques au Maroc, il sévit donc principalement dans la forêt de Maâmora. Comment ? D'après le site de l'INRA, les chenilles, très voraces à partir du troisième stade, gâchent les limbes plus qu'elles ne les consomment. Résultat, il est fréquent de trouver des dé-

bris de feuilles au pied des arbres.

Ces arbres sont totalement défoliés au cours du printemps. Pis, quand bien même les défoliations ne provoquent pas en général la mort directe des arbres, elles peuvent largement compromettre les glandées et la reprise de jeunes plantations ou régénérations. En plus, des défoliations totales et successives sont désignées comme un facteur d'affaiblissement des chêne-liège. Une situation à éviter car elle pourrait favoriser une colonisation par des parasites, en particulier si ces défoliations sont suivies par une attaque plus ou moins importante d'oidium, appelé aussi pourriture blanche ou maladie du blanc.

Vous en conviendrez certainement, en dépit de ton rassurant du Département des eaux et forêts, force est de constater que les attaques répétées du *Bombyx disparate* sur le chêne-liège de la région de Rabat sont de nature à inquiéter, là où se situe, selon l'Institut méditerranéen du liège, 16,4 % de la subéraie mondiale qui totaliserait environ 2.687.000 hectares répartis sur sept pays dont l'Algérie et la Tunisie.

On dit souvent que c'est seulement lorsqu'on risque de perdre quelque chose qu'on se rend compte à quel point on y tient et on en a besoin. L'adage s'applique au chêne-liège de la région de Rabat. Sa forêt jouxte l'autoroute. Des milliers d'automobilistes longent ses arbres

sans pour autant y prêter attention. Pourtant, la déperdition de la subéraie marocaine serait une véritable tragédie écologique et un casse-tête économique.

En 1910, le massif forestier du chêne-liège s'étendait sur 130.000 hectares, mais à cause des années de sécheresse, du surpâturage, de la surexploitation des ressources forestières par les habitants, de la déforestation à des fins mercantiles, mais encore de l'apparition de certaines maladies et parasites et l'expansion urbanistique, la forêt connaît une régression annuelle en termes de superficie et de densité de l'ordre de 1.500 ha.

A ce rythme, combien de temps va-t-elle encore résister aux cinq milliards de m³ de sables siliceux et mobiles qui guettent les infrastructures environnantes ? Car sans elle, l'ensablement et l'ensevelissement menacent fortement, aussi bien les villes limitrophes, les cultures et les barrages que les égouts, autoroutes et véhicules, aéroports et avions. Sans parler de la faune et de la flore qui en dépendent. Le chêne-liège, robuste et dont les racines pénètrent profondément le sol, qui peut aisément atteindre les 15 m de hauteur et vivre jusqu'à 200 ans, est connu pour ses aptitudes à préserver la biodiversité qu'il abrite. Selon les littératures sur le sujet : 135 espèces de plantes, 24 de reptiles et d'amphibiens, 160 espèces d'oiseaux et 37 de mammifères. Une abondance due notamment à la fa-

culté des subéraires d'être des systèmes sylvo-pastoraux de basse intensité, associés fréquemment à une gestion durable, au maintien du cycle naturel de l'eau et du carbone.

Côté économique, il y aurait plus de 50 entreprises forestières et 10 unités de transformation dépendantes de la subéraie. Sans oublier les quelque 200 exploitants forestiers et 9 groupements d'intérêt économique, lesquels regrouperaient 34 coopératives. Résultat: 100 millions de DH en moyenne annuelle de recettes forestières y seraient générés. Sauver le chêne-liège des griffes du *Bombyx disparate* est donc impératif. « Les équipes de la Gendarmerie Royale, en coordination avec le Département des eaux et forêts et l'ONSSA, ainsi qu'une société spécialisée dans les traitements aériens, ont entamé la lutte contre ce ravageur après l'obtention des autorisations dérogatoires qui s'imposent pendant cette période difficile que traverse notre pays », rassure le Département des eaux et forêts dans son communiqué.

Il y a deux jours, 4.400 Ha avaient été traités par le biais d'un biopesticide (pesticides biologiques) ou en ayant recours à des insecticides spécifiques des larves d'insectes comme le diflubenzuron (perturbateur de la mue). Malheureusement, ce dernier a la réputation d'être très toxique chez les invertébrés aquatiques d'eau douce. Mais ça c'est une autre histoire.

Chady Chaab

Mohamed Rhachi

L'enseignement à distance est devenu une nécessité impérieuse

Le président de l'Université Mohammed V de Rabat, Mohamed Rhachi, revient dans un entretien à la MAP sur l'expérience de l'enseignement universitaire à distance durant la période du confinement sanitaire, la possibilité de son adoption après la pandémie du coronavirus, ainsi que sur les chances d'opter pour les examens à distance dans l'avenir.

Comment se déroule le processus d'enseignement à distance à l'Université Mohammed V de Rabat ?

La crise sanitaire que le monde traverse actuellement est extrêmement difficile et a des répercussions à tous les niveaux, en particulier celui éducatif, c'est pour cela et immédiatement après que le Maroc a décidé de suspendre les cours, le 16 mars, dans tous les établissements d'enseignement et dans le cadre de la contribution aux efforts nationaux pour freiner la propagation du Covid-19, l'Université Mohammed V de Rabat à l'instar d'autres universités du Royaume a pris toutes les mesures nécessaires pour assurer le succès de la transformation numérique dans le processus éducatif et la continuité pédagogique, ainsi que pour réussir l'enseignement à distance.

Huit semaines après le lancement de l'enseignement à distance, nous pouvons être certains de son succès en dépit des délais étroits fixés, et nous pouvons être fiers de ce que l'université a accompli dans ce sens en réponse aux contraintes de cette circonstance exceptionnelle grâce aux efforts déployés par toutes les composantes de l'université, notamment les professeurs, les administrateurs et les techniciens.

L'université a mis donc à la disposition des étudiants des plateformes numériques et interactives et a diffusé des cours filmés sur les chaînes TV et radio nationales concernées. Ainsi et dans ce contexte, deux formulaires de sondage d'opinion ont été remplis, destinés aux étudiants ainsi qu'aux professeurs, afin de compléter l'éva-

luation du processus, de s'attarder sur les détails de son amélioration et d'augmenter sa performance.

Est-ce qu'il est possible d'adopter un enseignement à distance dans l'avenir en combinant des cours présentiels et d'autres virtuels ?

La loi-cadre relative au système d'éducation et de formation qui a consacré la vision stratégique de la réforme, a insisté sur le développement et l'évolution de l'enseignement à distance, étant donné qu'il constitue un complément de l'enseignement présentiel. Ce constat juridique permettra d'adopter ce processus de manière plus efficace et efficiente.

L'enseignement à distance est désormais devenu une nécessité impérieuse et un outil essentiel, que ce soit durant les circonstances sanitaires actuelles marquées par la propagation du coronavirus ou pendant les conditions normales et ce compte tenu des possibilités supplémentaires qu'il offre aux niveaux pédagogique et administratif.

Bien que l'Université Mohammed V dispose d'une longue expérience en matière d'enseignement à distance qui a débuté en 2002 par la création d'une cellule d'enseignement à distance qui s'est transformée en 2005 en centre de ressources universitaire, puis en 2011 en centre d'enseignement à distance, qui en 2019 est devenu un centre d'apprentissage numérique, il faut admettre que la propagation du Covid-19 a constitué un facteur clé pour accélérer le processus de transformation numérique dans le processus éducatif.

Sur la base de ce qui va être tiré de l'expérience de l'enseignement à



distance et dans le cadre de l'investissement dans les acquis, l'université fournira les conditions nécessaires au succès de l'opération de combinaison des cours présentiels avec ceux à distance, car il y a une volonté à développer un programme actualisé pour l'enseignement à distance à travers lequel tous les acteurs de l'université seront impliqués dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre.

Pensez-vous qu'il est possible d'adopter des examens universitaires à distance ?

En ce qui concerne les examens universitaires à distance, je peux vous dire que la question des examens constitue un processus d'évaluation purement pédagogique qui est fixé par des décrets, et qu'il est nécessaire donc de se référer à des mécanismes pour pouvoir assurer la qualité de la formation et donc la qualité du certificat.

Le recours à des examens universitaires à distance est une question liée notamment aux circonstances de leur déroulement, à la garantie du principe de l'égalité des chances, ainsi qu'à la matière ou le service concerné par ce type d'évaluation.

Comment évaluez-vous l'expérience de l'enseignement à distance ?

Une fois que le confinement sanitaire a été instauré dans notre pays, l'université a organisé une série de réunions pour discuter et définir des mesures pratiques urgentes qui peuvent aider à assurer la continuité pédagogique.

En ce qui concerne les actions préliminaires prises par l'université comme mesures de précaution pour endiguer le coronavirus, des

comptes électroniques institutionnels ont été créés et activés au profit des étudiants, afin qu'ils puissent suivre les cours sur les plateformes et les sites Web des institutions universitaires. Il s'agit également de fournir un arsenal important de ressources numériques et tous les piliers de la pédagogie, qui ont atteint à ce jour plus de 10.000 contenus électroniques, soit plus de 95% des contenus et références pédagogiques programmés au cours du semestre de printemps, et les mettre à la disposition des étudiants via le site Web de l'université et de ses établissements affiliés.

L'Université Mohammed V de Rabat a également mis en place des plateformes interactives pour la création de classes virtuelles, en particulier Google classroom et Microsoft Teams. Je peux vous dire que le nombre des classes virtuelles a atteint jusqu'à ce jour plus de 2.000 dont les inscriptions à celles-ci ont atteint 130.000 supervisées par plus de 650 professeurs.

Ainsi et pour assurer une interaction et une communication directes avec les étudiants, l'université a adopté la technique de la vidéoconférence qui est largement utilisée. Il faut noter que plus de 2.250 séances interactives directes ont été organisées, avec plus de 180.000 suivis.

L'université a, en effet, enregistré plus de 140 séances et cours pédagogiques diffusés sur la chaîne TV Arryadia et ce dans le cadre de son souci de s'engager aux efforts nationaux déployés en matière d'enseignement à distance.

Propos recueillis par Leyla Bourhil de l'agence MAP



Avertissement de l'OMS

Le nouveau coronavirus pourrait faire partie du paysage pendant longtemps

Le nouveau coronavirus pourrait "ne jamais disparaître", averti l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), dont le message alarmant intervient au moment où de plus en plus de pays sont en train de lever les restrictions imposées à leurs populations.

Alors que le bilan mondial du Covid-19 approchait jeudi des 300.000 morts (pour 4,3 millions de cas), le directeur des questions d'urgence sanitaire à l'OMS, Michael Ryan, a déclaré mercredi qu'il était "très difficile" de dire quand elle pourrait être vaincue, ce qui signifie qu'il faudra peut-être vivre avec, au même titre que d'autres maladies.

"Ce virus pourrait devenir endémique dans nos communautés, il pourrait ne jamais disparaître", y compris en cas de découverte d'un vaccin, a insisté M. Ryan, en pleine course pour tenter de trouver un remède contre la maladie découverte dans la ville de Wuhan, en Chine, au mois de décembre.

Plus de 100 projets sont en lice dans le monde et une dizaine d'essais cliniques sont en cours. Une compétition non dénuée de tensions.

Alors que l'Agence européenne du Médicament (EMA), a estimé jeudi que dans un scénario "optimiste", un vaccin pourrait être disponible dans un an, les Etats-Unis ont accusé la Chine de chercher à espionner leurs chercheurs pour tenter de voler leurs travaux.

Le géant pharmaceutique français Sanofi a de son côté jeté un froid en annonçant qu'il distribue-

rait en priorité aux Etats-Unis un éventuel vaccin, car les autorités américaines ont investi financièrement pour soutenir ses recherches. Cette avance pourrait être de quelques jours ou quelques semaines, a déclaré son directeur général Paul Hudson.

Une telle éventualité a été jugée jeudi "inacceptable" par la secrétaire d'Etat française à l'Economie, Agnès Pannier-Runacher.

"Les Américains sont efficaces en cette période. Il faut que l'UE soit aussi efficace en nous aidant à mettre à disposition très vite ce vaccin", lui a rétorqué le président de Sanofi France, Olivier Bogillot, s'abstenant de démentir M. Hudson.

Dans l'attente d'un traitement, les gouvernements sont contraints d'arbitrer entre les mesures visant à enrayer la propagation de la maladie et les décisions propres à relancer leurs économies et normaliser la vie des citoyens.

D'où des mesures de déconfinement qui continuent d'avancer pas à pas à travers le monde, avec parfois, ici où là, une pause ou un recul.

Jeudi, le gouvernement japonais a annoncé lever plus tôt que prévu l'état d'urgence dans la plupart des régions du pays face au net reflux du nombre de nouveaux cas de Covid-19.

"Nous avons la confirmation que le nombre de nouveaux cas est redescendu sous ses niveaux de la mi-mars, quand les infections avaient commencé à se propager", a souligné le ministre de l'Economie Yasutoshi Nishimura.

Au total, le Japon a enregistré quelque 16.000 cas de Covid-19 sur son sol depuis le début de crise sanitaire, pour 687 décès.

En Europe, où la pandémie a fait plus de 160.000 morts, la plupart des pays sont engagés sur la voie d'un déconfinement plus ou moins progressif.

La Commission européenne a souhaité mercredi une réouverture "concertée" et "non discriminatoire" des frontières intérieures de l'UE afin d'empêcher le naufrage du secteur du tourisme, qui y représente 10% du PIB et 12% des emplois.



L'EMA a estimé que dans un scénario optimiste, un vaccin pourrait être disponible dans un an

Le championnat allemand de football reprendra samedi, et ses concurrents anglais, espagnol et italien s'apprentent à l'imiter.

Le Royaume-Uni, deuxième pays au monde le plus endeuillé (plus de 33.000 morts), a légèrement levé la chape sur la seule Angleterre, où il est de nouveau possible d'aller travailler, bronzer ou jouer au golf.

Bien que la Russie soit devenue mardi, selon un comptage de l'AFP, le deuxième pays au monde le plus contaminé (plus de 242.000 cas), le président Vladimir Poutine, dont le porte-parole et le Premier ministre ont été hospitalisés, a donné son feu vert à un début de déconfinement, en fonction de la situation épidémiologique de chaque région. La mortalité y reste basse comparée à d'autres pays, avec 2.212 victimes officiellement recensées. Mais Moscou, principal foyer de l'épidémie, a prolongé son confinement jusqu'au 31 mai.

Aux Etats-Unis, pays le plus touché au monde un total de 84.000 morts, interdites depuis six semaines, les plages autour de Los Angeles, en Californie, ont rouvert, sans qu'il soit autorisé d'y poser sa serviette ou de faire un match de volley.

A l'inverse, la capitale Washington, où la pandémie tarde à reculer, a prolongé le confinement de sa population jusqu'au 8 juin.

Les autorités chiliennes ont pour leur part remis en vigueur cette mesure à Santiago, où les cas ont augmenté de 60% en 24 heures.

En Chine, la vaste agglomération de Jilin, dans la province épo-

nyme frontalière de la Corée du Nord, a placé mercredi ses habitants en confinement partiel après de nouveaux cas de coronavirus faisant craindre une deuxième vague épidémique.

L'Afrique est jusqu'à présent relativement épargnée par la pandémie, qui y a officiellement fait moins de 2.500 morts. Mais les indices indiquent que ce bilan est fortement sous-estimé se multiplie.

Ainsi, la hausse importante des décès pour la plupart inexplicables dans le nord du Nigeria, pays le plus peuplé du continent, fait craindre une forte propagation du coronavirus dans cette région parmi les plus pauvres du monde.

Le pays est en outre fragilisé par sa forte dépendance à la production de pétrole, dont les prix ont chuté de manière vertigineuse depuis le début de la crise sanitaire mondiale. "Le Nigeria est en train de perdre des sommes colossales à l'heure actuelle, c'est un véritable désastre", a déclaré à l'AFP le président de la Chambre africaine de l'Energie, NJ Ayuk, basé à Johannesburg.

La récession menace de nombreux pays, tandis que le coronavirus a mis au chômage des dizaines de millions de personnes.

Mercredi, le patron de la Banque centrale américaine, Jerome Powell, a prévenu que les dommages de la pandémie sur la première économie mondiale pourraient être "durables" et qu'il faudrait peut-être de nouvelles aides, en plus des quelque 2.900 milliards de dollars de soutien déjà débloqués.

L'Afrique tient bon, mais ne crie pas victoire



Le 14 février, l'Afrique enregistrait en Égypte son premier cas de coronavirus. Loin des projections alarmistes, le continent n'a, trois mois après, pas connu le cataclysme redouté, mais la prudence reste de mise sur l'évolution d'une pandémie qui pourrait progresser lentement et longtemps.

Le continent compte, selon le dernier bilan de mercredi, un peu plus de 70.000 cas, soit 1,6% du total mondial alors qu'il représente 17% de la population mondiale. Le virus y a causé la mort de quelque 2.500 personnes.

Autre motif de satisfaction, l'Afrique subsaharienne enregistre une plus faible létalité (moins de 3% des cas, selon des estimations) de la maladie par rapport à l'Europe.

La communauté scientifique, partagée, avance de nombreuses hypothèses, mais deux grandes explications se détachent : la précocité des mesures barrières et la jeunesse de la population.

"Il y a eu des mesures de confinement prises assez tôt qui ont ralenti la courbe. La plupart des pays ont mis en place ces mesures à peine le premier cas détecté", souligne Michel Yao, de l'Organisation mondiale de la santé

(OMS) à Brazzaville, interrogé par l'AFP.

"En France, on a mis 52 jours après le premier cas pour prendre des mesures. Il y avait alors 4.500 cas. En Côte d'Ivoire, 5 jours après le premier cas, on a fermé les écoles et les frontières. Une semaine plus tard, c'était le couvre-feu", appuie le Dr Jean-Marie Milleliri, épidémiologiste et spécialiste de santé publique tropicale à Abidjan.

L'autre grande explication avancée est la jeunesse de la population africaine : environ 60% de la population a moins de 25 ans. "L'âge médian tourne autour de 19 ans. Il y a aussi une espérance de vie plus faible avec moins de personnes âgées. Donc moins de cas, et un virus moins actif", selon ce spécialiste.

"En Occident, les plus affectées sont les personnes âgées", rappelle le professeur Omar Sarr, enseignant-chercheur à la Faculté de médecine de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD). Il ajoute que les personnes âgées sont souvent "porteuses de comorbidités", facteurs de risques aggravants pour le Covid-19.

"De plus, la densité de population est plus faible en Afrique, limitant ainsi la propagation du virus, de même que

la faible mobilité des populations africaines par comparaison aux populations occidentales", explique au Cameroun Yap Boum II, épidémiologiste de Médecins sans frontières (MSF).

"La plupart des cas restent concentrés dans la capitale et les grandes villes, moins dans les milieux ruraux", précise Michel Yao.

Là encore, les scientifiques n'ont aucune certitude partagée. "Il y a une immunité croisée due à une longue exposition à divers microorganismes et une bonne couverture vaccinale avec notamment le BCG, vaccin contre la tuberculose", avance cependant le professeur Omar Sarr.

"Il y a un possible effet d'immunité acquise compte tenu de la pression infectieuse globale. Il y a beaucoup de maladies en Afrique, donc les populations sont possiblement mieux immunisées que les populations européennes sur des pathogènes comme le coronavirus", estime le Dr Milleliri. Il évoque aussi "une compétition infectieuse : quand plusieurs virus pathogènes sont en compétition, certains peuvent bloquer le développement d'autres".

"Nous devons désormais appren-

dre à vivre en présence du virus, en adaptant nos comportements individuels et collectifs", a déclaré récemment le président sénégalais Macky Sall.

Nombre de pays africains s'attendent à ce que la pandémie soit durable.

Selon l'OMS, le taux de transmission plus faible suggère "une épidémie plus prolongée sur quelques années". Et dont le bilan pourrait être lourd.

D'après une étude publiée début mai qui s'appuie sur la modélisation, "83.000 à 190.000 personnes en Afrique pourraient mourir du Covid-19 et 29 à 44 millions pourraient être infectées au cours de la première année".

A l'heure actuelle, on note une progression de cas inquiétante en Afrique du Sud (pays le plus touché d'Afrique subsaharienne), en Afrique de l'Est ou encore dans certains pays d'Afrique de l'Ouest.

"Malheureusement on voit que notre région a vu le nombre de cas doubler en deux semaines. Dans certains pays, le nombre de cas a été multiplié par cinq ou six", alerte le Dr Boureima Hama Sambo, de l'OMS en Éthiopie. "Nous restons prudents. On espère que le pire est derrière nous

mais nous ne sommes pas encore à ce niveau".

"Ce n'est pas le coronavirus qui va nous tuer, mais la faim et la misère", s'insurgeait il y a peu Soumaila Tiendrebego, commerçant à Ouagadougou, à propos des mesures coercitives brisant l'activité.

Face au sévère coût économique et social, de nombreux pays lèvent ou allègent, depuis une quinzaine de jours, les mesures de restriction les plus drastiques. Trop vite ?

"Le déconfinement doit se faire de façon prudente", avertit Michel Yao. "Il faut avoir une capacité suffisante de tests. La plupart des pays qui déconfinent ont augmenté leur capacité de tests. Il faut avoir une certaine maîtrise avant d'aller vers le déconfinement".

Si les campagnes de tests montent en puissance, elles restent bien souvent modestes face à l'ampleur des besoins.

Le président sud-africain Cyril Ramaphosa, qui a engagé la levée progressive du strict confinement imposé au pays, a adopté un ton presque Churchillien lundi : "Nous devons nous attendre à une augmentation de cas avec le retour au travail. On doit accepter la réalité, nous y préparer et nous adapter".

Le Japon a-t-il esquivé le nouveau coronavirus ?

Avec la population la plus âgée au monde et ses masses urbaines, le Japon était vu comme une proie toute désignée pour le coronavirus. Mais l'archipel semble avoir évité le pire jusqu'à présent, pour des raisons qui restent encore floues.

Le pays de 126 millions d'habitants a recensé quelque 16.000 cas de Covid-19 sur son sol depuis le début de la crise sanitaire, pour 687 décès, des chiffres très nettement inférieurs à ceux relevés en Europe et aux États-Unis.

Diverses hypothèses ont été avancées pour tenter d'expliquer ce phénomène, comme la culture du port du masque, déjà très répandue au Japon avant l'apparition du Covid-19, un faible taux d'obésité ou la façon de saluer à distance, sans bise ni poignée de mains.

Dans un registre plus farfelu, des habitudes alimentaires ont aussi été évoquées, comme la grande consommation de poisson, riche en vitamine

D, ou de "natto" (graines de soja fermentées), censés renforcer les défenses immunitaires.

Face au net reflux du nombre de nouveaux cas ces dernières semaines, le Premier ministre Shinzo Abe devait annoncer jeudi la levée de l'état d'urgence pour la plupart des préfectures du pays, avec deux semaines d'avance sur le calendrier initial.

Mais ce succès apparent est contesté. Des experts pensent que les chiffres officiels sont bien en deçà de la réalité, en raison d'une pratique limitée des tests, réservés aux personnes présentant des symptômes aigus.

Le Japon n'a mené en date du 11 mai que 218.200 tests depuis le début de la crise, selon le ministère de la Santé. Soit de loin le plus faible niveau par habitant parmi les pays du G7, d'après le site de statistiques Worldometers.

"Personne ne sait" si le nombre réel de cas de coronavirus au Japon est "10, 12 ou 20 fois supérieur" aux

chiffres officiels, a admis Shigeru Omi, l'un des conseillers médicaux du gouvernement.

"Tester, tester, tester n'est pas la politique du Japon", a défendu Kazuo Suzuki, professeur de politiques publiques à l'université de Hokkaido (nord), jugeant qu'avec un taux de 7,5% de tests s'avérant positifs, ce qui est fait est suffisant.

Les données officielles "ne signifient pas forcément que nous gérons bien" la situation, a toutefois estimé Ryuji Koike, le directeur adjoint d'un grand centre hospitalier de Tokyo.

Selon lui, la baisse du nombre de nouveaux cas "n'est pas due à l'action du gouvernement" mais plutôt à des facteurs "non mesurables" liés aux habitudes des Japonais, comme une bonne hygiène et la distance sociale ancrée dans la culture locale.

Le Japon a été exposé très tôt à la crise sanitaire avec l'arrivée début février du bateau de croisière Diamond Princess, qui était à l'époque le plus grand foyer d'infections hors de

la Chine, l'épicentre d'origine du coronavirus.

Critiqué pour sa gestion de la crise du Diamond Princess, le gouvernement a ensuite frappé fort en demandant dès fin février la fermeture des établissements scolaires dans tout le pays.

Les cas au Japon ont malgré tout sensiblement augmenté fin mars. L'accès au pays a été fermé à un nombre croissant de non ressortissants. Le gouvernement a déclaré l'état d'urgence début avril.

Ce dispositif est toutefois bien plus souple qu'ailleurs, permettant aux autorités régionales d'inviter les habitants à rester chez eux le plus possible et à certains commerces non essentiels de fermer temporairement, mais sans sanctions pour les récalcitrants.

Le gouvernement a aussi mis sur pied un vaste plan d'aide totalisant 117.000 milliards de yens (plus de 1.000 milliards d'euros), tant pour soutenir les entreprises que la popu-

lation, avec notamment une allocation forfaitaire de 100.000 yens (environ 860 euros) pour chaque résident du pays.

Mais le Premier ministre a accumulé les maladroites. Sa décision de distribuer deux masques en textile lavables par foyer, dont la qualité est critiquée, a été notamment copieusement moquée.

L'action de Shinzo Abe a été "inégalement", selon Tobias Harris, expert de la politique japonaise du cabinet Teno.

"Je pense qu'il a eu du mal à anticiper les événements depuis le début, il n'a pas assez efficacement communiqué et il a été desservi par ses lieutenants", a ajouté M. Harris, interrogé par l'AFP.

Selon un récent sondage pour l'agence de presse Kyodo News, 57,5% des personnes interrogées étaient insatisfaites de l'action du gouvernement face à la pandémie, avec seulement 34,1% d'opinions favorables.

Coronavirus Pourquoi une si faible mortalité en Russie ?



La Russie est 2e au monde en nombre de contaminations par le nouveau coronavirus, mais se classe 18e en termes de morts et 58e pour les décès par million d'habitants. La question agite donc les observateurs : bonne gestion ou manipulation ?

Voici quelques éléments de réponse, certains médias accusant le gouvernement russe de tricher, ce que le gouvernement russe dément avec véhémence.

Si les données démographiques russes ne sont pas disponibles pour les quatre premiers mois de l'année, celles de Moscou le sont. Or il s'agit du principal foyer de l'épidémie en Russie avec 130.716 cas sur 252.245 et 1.290 décès sur 2.305 au 14 mai.

La mortalité y était stable au premier trimestre par rapport à la même période l'année précédente, mais en hausse (18%) en avril avec 11.846 décès, contre 10.005 en avril 2019.

L'excédent de mortalité est donc de 1.841, dépassant largement les 639 personnes mortes du Covid-19 officiellement enregis-

trées en avril dans la capitale.

Ces seules statistiques sont cependant insuffisantes pour conclure à la manipulation, d'autant que des pics de mortalité similaires ont été relevés en janvier 2019, mars 2018 et janvier 2017.

Statistiquement, "comparer les indicateurs de mortalité dans une dynamique mensuelle ne saurait illustrer une tendance de manière indiscutable", relève le département de la Santé de Moscou, niant avoir trafiqué les comptes.

Par ailleurs, un surplus de la mortalité non-classée Covid-19 a été constaté dans de nombreux autres pays.

Il faudra attendre au moins les données démographiques d'avril-mai pour la Russie pour voir s'il y a surmortalité et si elle dépasse le nombre des décès liés au Covid-19 recensés.

Une chose est sûre, même en comptant l'excédent moscovite d'avril, la mortalité due au nouveau coronavirus resterait faible.

La représentante de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Russie, Melita Vujnovic a quant à elle exclu à la télévision "une

sous-évaluation à dessein".

Néanmoins, une spécificité russe joue sur les morts comptabilisées.

Selon Sergueï Timonine, démographe à l'École supérieure d'économie, 70% des cadavres sont autopsiés en Russie, "ce qui veut dire que si un patient du Covid meurt d'un infarctus, il sera classé comme mort d'un infarctus".

"En d'autres termes, tous les morts diagnostiqués coronavirus ne sont pas comptabilisés en tant que victimes du coronavirus", dit-il, alors que d'autres pays comptent les décès de tous les malades du Covid-19.

Si la Russie a autant de cas recensés, c'est du fait d'un dépistage massif : six millions de tests. Ailleurs dans le monde, ceux-ci sont, ou ont été, rationnés.

Or plus on teste, plus on détecte, notamment les cas les moins graves, et plus le taux de létalité (nombre des décès par rapport au nombre des cas) de la maladie baisse.

L'objectif est d'isoler les porteurs asymptomatiques afin de ju-

guler l'épidémie. En Russie, cela concerne 46,5% des cas recensés.

"Notre population est plus jeune que celle de l'Italie ou de l'Allemagne", relève Sergueï Timonine. Or l'âge est un facteur central dans la mortalité due au Covid-19.

Les plus de 65 ans constituent 14,6% de la population russe, contre 23% en Italie et 19,3% en Espagne.

En Italie, les plus de 70 ans représentent 39% des malades et 79% des décès, en Espagne, 50% des hospitalisations et 86% des morts.

La Russie ne publie pas de statistiques de ce type. Mais la ville de Moscou donne un élément de comparaison : depuis le 1er mai et l'envolée du nombre de contaminations enregistrées, les plus de 65 ans constituent environ 16% des malades recensés.

Pour les autorités, c'est le résultat du confinement imposé aux personnes à risques. Mais la statistique est aussi le résultat du grand nombre de tests.

Enfin, s'il n'y a pas de données concernant la mortalité dans ces

lieux, la Russie compte peu de structures pour personnes âgées et handicapées : à peine 290.000 places, pour 146 millions d'habitants (2018).

En France, ces établissements, les Ehpad, hébergent plus de 700.000 personnes (2015) pour 67 millions d'habitants. Près de 10.000 des 27.000 décès y ont été comptabilisés.

La Russie explique enfin sa mortalité plus faible par la réorganisation de son système de santé, l'épidémie étant arrivée plus tard qu'en Europe occidentale.

"Grâce aux mesures prises en amont, nous avons pu sauvegarder, sans exagérer, des milliers et des milliers de vie", juge Vladimir Poutine.

Officiellement, le nombre des lits adaptés au Covid-19 est passé de 29.000 à 130.000. Le 8 mai, le tiers était libre.

De nombreux médecins ont néanmoins fait état de pénuries de moyens, notamment d'équipements de protection, en particulier hors de Moscou, entraînant au moins des centaines de contaminations.

La pandémie va coûter 203 milliards de dollars aux assureurs en 2020

La pandémie de coronavirus va coûter plus de 200 milliards de dollars aux assureurs en 2020, ce qui en fera l'un des événements les plus coûteux de l'histoire du secteur, aux côtés de l'ouragan Katrina ou des attentats du 11 septembre.

Selon le marché de l'assurance Lloyd's of London, l'impact du coronavirus pour les assureurs sera de 203 milliards de dollars cette année.

Ces pertes comprennent 107 milliards d'indemnités (annulation d'événements ou assurance sur les voyages par exemple) et 96 milliards de moins-value sur les portefeuilles d'investissement, en raison de la chute des marchés financiers inquiets de la récession provoquée par la paralysie des économies.

"Le secteur de l'assurance dans le monde indemnise les entreprises

et les personnes affectées par le Covid-19 en faisant marcher un grand nombre de couvertures différentes", explique John Neal, directeur général de Lloyd's of London.

Ce qui rend cette pandémie "unique" selon lui "c'est non seulement l'impact humain et social mais également le choc économique", avec une explosion du chômage, des faillites et un effondrement du produit intérieur brut dans de nombreux pays.

L'assureur, l'une des institutions les plus anciennes de la City avec des origines remontant au 17e siècle, s'attend quant à lui à des indemnités entre 3 et 4,3 milliards de dollars pour ses clients dans le monde.

Ce montant pourrait augmenter si les mesures de confinement

se poursuivent plusieurs mois, prévient-il.

Son scénario se fonde sur le maintien de règles de distanciation sociale fermes jusqu'à fin juin, puis un assouplissement progressif tout au long du second semestre.

Ce coût serait pour Lloyd's of London similaire à celui du 11-Septembre (4,7 milliards) ou encore à celui des ouragans de 2017 (4,8 milliards).

Il estime qu'il est encore difficile d'évaluer l'impact économique et social précis du Covid-19, compte tenu de l'ampleur et de la complexité du choc, mais son coût total pour l'ensemble des assureurs devrait largement dépasser celui de ces événements.

L'assureur suisse Zurich Insurance a lui évalué jeudi ses frais dans l'assurance dommages à 750

millions de dollars.

Et la pandémie avait déjà plombé les résultats du premier trimestre du géant allemand Allianz.

Les annonces de Lloyd's of London rejoignent le constat dressé début mai par l'américain IAG selon lequel la pandémie s'annonçait comme la plus grosse catastrophe à laquelle le secteur de l'assurance ait été confronté.

Le groupe, premier assureur américain, a déjà mis de côté 419 millions de dollars au premier trimestre pour couvrir les polices d'assurance liées au Covid-19.

Mais se faire indemniser relève parfois du parcours du combattant pour les entreprises qui sont privées d'activité en raison de la pandémie, notamment au Royaume-Uni.

C'est particulièrement vrai pour

les plus vulnérables comme les commerces hors alimentation ou les restaurants.

Certains assureurs traînent des pieds ou estiment ne pas couvrir le risque de pandémie, si bien que le régulateur financier britannique (FCA) a été contraint d'écrire à plusieurs d'entre eux pour savoir pourquoi ils refusaient des dédommagements.

La FCA a donné jusqu'à vendredi aux assureurs pour clarifier leur position sans quoi elle n'exclut pas des poursuites en justice.

De leur côté, plusieurs centaines d'entreprises, dont des pubs, bars et boîtes de nuit, veulent lancer une action en justice contre l'assureur Hiscox, dont le siège est dans les Bermudes et qui martèle que leurs polices ne couvrent pas les pandémies.

L'assurance : un monde de couleurs



Le contrôle de l'Etat sur le secteur des assurances remonte à 1934 du moins en ce qui concerne la zone du protectorat français au Maroc. Le Dahir du 28 novembre 1934 a donné le pouvoir de réglementation sur tout ce qui concerne l'assurance au Grand Vizir et c'est dans cette optique qu'ont été publiés au même bulletin officiel (BO) les arrêtés viziriel relatifs au contrat d'assurance, aux entreprises d'assurances et aux contrats passés entre ces dernières et leurs agents de la zone française du Maroc. En 1938, l'Etat a instauré l'obligation de l'assurance responsabilité civile automobile (RCA) uniquement pour les véhicules de transport privé et public de marchandises et de voyageurs 2. En 1941, cette obligation a été étendue à tous les véhicules dotés « d'un dispositif de propulsion mécanique circulant sur la voie publique sans être liés à une voie ferrée » donc à tout véhicule terrestre ayant des roues mues par un moteur 3; et l'arrêté du directeur des Finances du 23 septembre 1941 a fixé les « mentions » qui doivent être indiquées par les assureurs sur la quittance de prime de l'assurance automobile 4 qu'on remplacera en 1958 5 par l'attestation d'assurance automobile qui n'était prévue à cette époque que pour couvrir les véhicules de transport de voyageurs, de transports mixtes

et de transport de marchandises. On y a insisté sur le fait que cette attestation engageait son signataire devant le Trésor « pour toutes les conséquences qu'elle peut comporter. En 1959 6, l'usage de cette attestation a été étendu à tous les véhicules automobiles et on y a introduit des modifications importantes. Elle doit avoir un format défini au centimètre près (12X17cm) et surtout porter préalablement un numéro d'ordre qui est puisé dans une série attribuée à chaque compagnie (Cie) par le Comité Consultatif des Assurances Privées (CCAP) 7. En 1963, l'obligation d'assurance a été étendue aux remorques et semi-remorques qui sont attelées aux véhicules 8. L'année suivante, l'attestation d'assurance a dû subir d'autres modifications 9. D'une part, l'assureur doit y mentionner le nombre de places transportées et la puissance fiscale du véhicule et d'autre part, les numéros d'ordre des attestations doivent être fournis par le ministère des Finances ou un organisme professionnel auquel il peut déléguer ce pouvoir et non pas directement par le CCAP. Ces dispositions ont été reprises par l'arrêté du ministre des Finances n° 273-71 du 25-06-71 10 qui a mis en relief pour la première fois de l'histoire, l'attestation provisoire d'un mois que les assureurs peuvent délivrer aux assurés qui ne peuvent pas régler la totalité

de la prime de la période convenue entre les parties.

Entre 1971 et 1973, le Maroc connaît d'importants événements politiques. Après les deux coups d'Etat militaires ratés où l'implication de certains pays occidentaux n'est pas à écarter 11, l'Etat décréta des mesures d'encouragement aux investissements et entama la politique osée de la marocanisation de 1973 qui concernera tant les exploitations agricoles que les professions libérales et les entreprises commerciales et industrielles 12. En plus, il va renforcer les dispositifs institutionnels de la politique de socialisation et d'encadrement de la jeunesse de l'époque. Le service civil et militaire est instauré pour les lauréats des universités et des grandes écoles 13. Une partie des civilistes devait passer le service militaire d'abord en tant qu'élèves officiers et ensuite comme officiers. Ce fut une expérience dure mais inoubliable pour ces jeunes officiers appelés par la suite à s'insérer dans la vie civile le cerveau plein d'histoires extraordinaires vécues dans la zone sud mais aussi dans le reste du Royaume. En ce qui concerne l'assurance, l'Etat va y penser. En 1973, le champ d'application de la loi sur la réglementation et le contrôle des prix 14 a été étendu à l'assurance 15 et c'est au ministre des Finances qu'a été conféré le pouvoir de fixer le tarif automobile ➡➡

et d'homologuer celui des autres catégories d'assurances 16. C'est ainsi que le premier tarif réglementaire de l'assurance automobile a vu le jour le 17. Il segmentait de manière très poussée et désordonnée le risque automobile en prévoyant par exemple six usages différents pour les véhicules particuliers avec autant de niveaux de primes. Pour un risque aussi simple que le tracteur agricole, il avait fixé trois prix différents selon l'usage auquel il est affecté et deux pour les petits taxis dont la prime dépendait de la ville où ils devaient circuler : villes de plus de 50.000 habitants ou celles moins peuplées. Celui de 1978 a gardé la même classification compliquée des risques mais a notamment relevé le taux maximum de la bonification pour non sinistré (BNS) à 30% après six années d'assurance sans sinistre. Les critères servant de base de calcul étaient nombreux, à savoir : L'usage du véhicule et ses caractéristiques techniques 19, son ancienneté, l'âge du conducteur et l'ancienneté du permis de conduire ainsi que les antécédents du risque (absence ou présence de sinistres). Le tarif de 1979 a en plus introduit l'indexation de la prime RCA sur la valeur à neuf du véhicule et soumettait ainsi les vendeurs de l'assurance à un vrai parcours du combattant. Il fallait faire plus d'une dizaine d'opérations arithmétiques pour aboutir à la détermination de la prime totale à payer. Le fait d'indexer la prime sur la valeur du véhicule était une aberration puisque celle-ci ne concernait pas l'assurance du véhicule lui-même mais plutôt celle de la responsabilité de son propriétaire à l'égard des tiers. Cette opération qui oblige l'assuré qui achète une voiture chère à payer une prime élevée est bénéfique pour l'assureur mais aussi pour ses concurrents. Un véhicule dont le prix est élevé coûtera cher aux autres assureurs en cas d'accident où il n'est pas fautif.

Le 13 décembre 1978, le Service des assurances rattaché à la division du trésor du ministère des Finances a été transformé en direction connue désormais sous le nom de Direction des Assurances et de la Prévoyance Sociale (DAPS). Ses cadres de l'époque notamment feu Zoulikha Nasri ainsi que MM Farid Dlimi, Mohamed Benyamna, Mohamed Bousmaha, Sellam Sekkat et bien d'autres étaient en majorité issus de la Faculté de droit de Rabat 22, ainsi que de l'institut des statistiques et d'économie appliquée (INSEA) et de l'École Nationale de l'Administration Publique (ENAP). Cette jeune direction, au même titre que le reste des administrations publiques, bénéficiera des efforts de généralisation de l'enseignement entrepris par le Maroc après l'indépendance mais aussi de la politique du service civil et militaire qui joua un rôle essentiel dans la socialisation des jeunes diplômés des universités et facilita leur intégration dans l'Administration publique. Cette consécration n'a pas manqué d'avoir

un effet sur le système de tarification. Entre 1980 et 1982, un événement exceptionnel survint dans un secteur aux grandes barrières à l'entrée : Deux nouvelles compagnies d'assurances ont été agréées. Il s'agissait respectivement de la Renaissance 23 et de la Victoire 24. Auparavant, la marocanisation de 1973 avait provoqué des changements au niveau du capital des entreprises d'assurance et de leurs dirigeants. Ce fut le cas notamment chez l'Arabia Insurance Company Morocco S.A. Profitant de l'unicité de la forme et de la couleur des attestations d'assurance, des intermédiaires d'assurance avaient trouvé une astuce en complicité avec les salariés et dirigeants de certaines compagnies. Ils assuraient les voitures Peugeot en encaissant la prime correspondante à cette catégorie de véhicules et déclaraient à la compagnie qu'ils avaient assuré le vélomoteur de même marque. Un gain énorme était réalisé par ces opérateurs. En 1983, la DAPS réagira énergiquement contre ces pratiques frauduleuses, en décidant de changer la forme et le contenu des attestations d'assurances et en prenant par la suite des mesures à la hauteur de l'ingratitude de certains dirigeants. MR Abdellatif Jouahri, ministre des Finances n°550-83 du 26-09-1983 relatif à l'attestation d'assurance obligatoire des véhicules sur routes 25 en vertu duquel les attestations doivent désormais d'une part porter des couleurs différentes selon l'usage du véhicule assuré et d'autre part indiquer la prime payée par le client. C'est ainsi que six modèles d'attestations de couleurs différentes ont été prévus. Force est de constater que le modèle n°4 qui était réservé aux cyclomoteurs ayant au maximum une cylindrée de 50 cm³ et une vitesse de 60 km/h, portait préalablement imprimée la prime de 156,00 dirhams. L'attestation du cyclomoteur ne peut plus servir pour couvrir une voiture de même marque. Les pratiques illégales et anticoncurrentielles ont tout de même persisté. Certains dirigeants 26 des compagnies sus citées ne faisaient pas de différence entre leurs patrimoines personnels et celui des entreprises d'assurances qu'ils géraient et les résultats financiers de ces dernières ont continué à enregistrer des déficits les rendant incapables de faire face à leurs engagements vis-à-vis des assurés et des tiers.

Le ministère des Finances est passé à l'acte en 1987 en mettant progressivement sous administration provisoire cinq compagnies, ce qui se solda par la suspension de leurs dirigeants et

leur remplacement par des administrateurs provisoires. C'est ce que montre le tableau I ci-après :

TABLEAU I

TABLEAU I : CHRONOLOGIE DES ARRÊTÉS DE MISE SOUS ADMINISTRATION PROVISOIRE DES CIES D'ASSURANCES

COMPAGNIE D'ASSURANCES	DIRIGEANT SUSPENDU	QUALITE des dirigeants suspendus	Arrêté du ministre des finances	Bulletin officiel (BO)	ADMINISTRATEUR PROVISOIRE NOMME	MINISTRE DES FINANCES
1 ARABIA INSURANCE COMPANY MOROCCO S.A	MR Azz El Arab BENNANI	Président Délégué	n°1388-87 du 04-11-87	BO_3916_Fr du 18-11-87	MR Abdeljalil CHRAÏBI	PR Mohamed BERRADA
2 COMPAGNIE ATLANTIQUE D'ASSURANCES (CADA)	MR Driss HAJOUJI	Président directeur général	n°1389-87 du 04-11-87	BO_3916_Fr	MR Omar AKALAY	PR Mohamed BERRADA
3 REUNION MAROCAINE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES (REMAR)	MR Mâati ADIL	Président délégué	n°1390-87 du 04-11-87	BO_3916_Fr du 18-11-81	MR Mohamed CHERKAOUJI	PR Mohamed BERRADA
4 LA RENAISSANCE	MR Mohamed EZZAHRAOUI	Président délégué & les membres du conseil d'administration	n°1134-89 du 05-07-89	BO_4005_Fr du 02-08-89	MR Mohamed SAÏDI	PR Mohamed BERRADA
5 LA VICTOIRE	MR Bouhaib ABOULGHALI	Président délégué & les membres du conseil d'administration	n°1135-89 du 05-07-89	BO_4005_Fr du 02-08-89	MR Abdelkader ZARARI	PR Mohamed BERRADA

En 1989, la génération «théorie des ensembles» constituée par les juristes, économistes et statisticiens de la DAPS, disciples d'Yves Peureux 27 marquera, de son empreinte indélébile l'histoire de la tarification. Elle mettra en place le tarif simplifié de l'assurance automobile qui était entré en vigueur en 1990. Elle a ainsi mis fin aux acrobaties tarifaires du passé. Les différents véhicules ont été regroupés dans des ensembles (classes) et sous-ensembles (sous classes) homogènes en fonction de l'usage auquel ils sont destinés et qui sont intitulés : « A » : Tourisme, « B » : Transport de voyageurs, « C » : Transport de marchandises et « D » : Divers 28. Ce tarif était facile à manipuler puisque la prime d'assurance de la RCA y était détectable, en général, à la lecture directe. Par exemple, il suffit de connaître la puissance fiscale et le carburant d'une voiture particulière pour déterminer sa prime nette. Il a mis fin au système bonus-malus ainsi qu'à l'in-

L'assurance responsabilité civile a été métamorphosée en une assurance dommage tous accidents sans franchise. L'absence de la majoration pour

sinistre a fait que certains assurés dont la voiture avait subi des dégâts quelconques cherchaient un faux adversaire et établissaient avec lui un constat amiable ou constat « miami ou ami-ami ». Le nombre de constats était devenu tel qu'un petit cabinet d'assurance pouvait en recevoir une dizaine par jour. Le tarif de 1992 a maintenu cette situation en augmentant les primes, celui de 1994 a réintroduit les majorations pour sinistre sans accorder la BNS aux bons conducteurs. Le nombre des sinistres matériels a diminué à partir de 1995. Les entreprises sous administration provisoire ont continué leur percée dans le marché mais leurs résultats financiers ont continué à se détériorer les rendant dans l'impossibilité de respecter leurs engagements. Le 27 septembre 1995 furent publiés les arrêtés de retrait définitif de leurs agréments détaillés dans le tableau suivant :

TABLEAU II

TABLEAU II : LISTE DES ARRÊTÉS PORTANT RETRAIT D'AGREMENT DE CINQ CIES D'ASSURANCES A EFFET DU 17 10 1995 BO_4326_ar du 27-09-1995 BO_4327_fr du 04-10-1995 Ministre des finances et des investissements extérieurs : MR Mohammed KABBAJ

COMPAGNIE D'ASSURANCES LIQUIDEE	SIEGE SOCIAL à Casablanca	Arrêté du ministre des finances et des investissements extérieurs portant retrait d'agrément	L'ADMINISTRATEUR PROVISOIRE REMPLACÉ	LE LIQUIDATEUR DESIGNÉ
1 ARABIA INSURANCE COMPANY MOROCCO S.A	123, BD RAHAL EL MESKINI	n°2299-95 du 12-09-1995	MR Adbeljalil CHRAÏBI	MR Mohamed ABAHMAOUI
2 COMPAGNIE ATLANTIQUE D'ASSURANCES (CADA)	3, RUE DES HIRONDELLES - RACINE	n°2300-95 du 12-09-1995	MR Omar AKALAY	MR Mohamed ABAHMAOUI
3 REUNION MAROCAINE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES (REMAR)	214, BD MOHAMMED V	n°2301-95 du 12-09-1995	MR Mohamed CHERKAOUJI	MR Sellam SEKKAT
4 LA RENAISSANCE	197, Avenue HASSAN II	n°2302-95 du 12-09-1995	MR Mohamed SAÏDI	MR Mohamed ABAHMAOUI
5 LA VICTOIRE	50, AVENUE MERS-SULTAN	n°2303-95 du 12-09-1995	MR Mohamed ABAHMAOUI	MR Sellam SEKKAT

On remarquera que l'administrateur provisoire de la Victoire MR Mohamed ZARARI a été remplacé par MR Mohamed ABAHMAOUI en 1990.

dexation des primes par rapport à la valeur à neuf des véhicules. Le tarif simplifié est né, le quotidien des assureurs est devenu viable. Cependant, une fois qu'il a été bien assimilé par les compagnies, le réseau de distribution et les clients, il a fini par devenir une source d'enrichissement pour certains clients et pour leurs complices.

Ce n'étaient pas les seules Cies à liquider et elles n'étaient pas toutes à liquider. La CADA pouvait être sauvée, elle respectait ses engagements à l'égard des assurés et des tiers mieux que beaucoup de Cies.

Par Jaouad Assem

Intermédiaire d'assurance à Berrechid (A suivre)

Economie

Près de 970 entreprises développent leurs activités par la participation aux marchés publics lancés par l'APDN

Quelque 970 entreprises ont vu leurs activités se développer grâce à la participation aux marchés publics lancés par l'Agence pour la promotion et le développement du Nord (APDN), notamment à travers la réalisation des études stratégiques, techniques ou architecturales et l'acquisition de différentes catégories d'équipements.

Depuis l'annonce de l'état d'urgence sanitaire, l'Agence a passé quelque 90 marchés publics, permettant à plusieurs entreprises de faire face aux retombées économiques de la pandémie du nouveau coronavirus, indique l'APDN dans un communiqué.

Ainsi, rapporte la MAP, l'effort de l'investissement déployé par l'Agence au cours de la dernière décennie, a permis un accès important à la commande publique pour un spectre très large des entreprises privées de tailles multiples, spécialisées dans différents secteurs, souligne l'APDN.

“La montée en puissance des activités de l'APDN, dans le cadre de ses missions multidimensionnelles, est traduite par une évolution ascendante de l'investissement public qu'elle prend en charge et en assure la déclinaison territoriale dans son périmètre d'intervention”, explique le communiqué. Ce progrès vient conformément à sa feuille de route stratégique pour le développement économique et social des préfectures et provinces du Nord du Royaume et aux orientations des différentes stratégies et politiques sectorielles de ses partenaires institutionnels.

Ainsi, la période 2010-2019 a été marquée par la réalisation d'un investissement global de 14,5 milliards de dirhams pour lequel l'APDN a assuré la gestion administrative, financière et opérationnelle de 2.284 marchés publics relatifs à des programmes et projets à géométrie variable, relève la même source.

Et d'ajouter que cette évolution s'est accrue particulièrement durant la période 2014-2019, à travers le lancement des programmes et projets structurants initiés par SM le Roi Mohammed VI et pour lesquels la gestion directe a été confiée à l'Agence à hauteur de 80% des crédits budgétaires multisectoriels alloués, à l'instar du programme de “Tanger Métropole”, le programme intégré de développement économique et urbain de la ville de Tétouan et le programme “Al Hoceima Manarat Almotawassit”, ainsi que des programmes liés à la réduction des disparités territoriales et à la mise à niveau des anciennes médinas.

La BERD s'attend à une contraction de 2% de l'économie nationale



L'économie marocaine devrait se contracter de 2% en 2020 sous l'effet de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), mais connaître une reprise de 4% en 2021, prévoit un rapport de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD).

Ce ralentissement serait dû à une nette diminution du tourisme, aux mesures destinées à contenir la propagation de cette pandémie, aux récoltes probablement mauvaises, à une récession en Europe et à une baisse des prix des matières premières, explique la dernière édition de “Regional Economic Prospects” de la BERD qui rend compte des perspectives économiques dans ses régions d'opérations.

La croissance pourrait être favorisée par l'essor de secteurs non agricoles, en particulier l'industrie minière, principalement en raison de l'impact négatif de cette pandémie sur la production de phosphate en Chine, relève la même source, estimant que le Maroc, deuxième producteur mondial de

phosphate, pourrait en tirer parti, rapporte la MAP.

Par ailleurs, le rapport fait ressortir que dans la région méditerranéenne et orientale du bassin méditerranéen, l'impact négatif du coronavirus devrait se manifester dans le tourisme (grand moteur de

la croissance dans toutes les économies de la région en 2019), ainsi que par un recul de la demande intérieure du fait des mesures de confinement, une diminution de la demande des principaux partenaires commerciaux et un ralentissement des flux d'investissement direct étranger.

En moyenne, les économies de la région devraient connaître une contraction de 0,8% en 2020 avant de rebondir pour atteindre une croissance de 4,8% en 2021.

Le scénario central de la BERD se fonde sur la perspective d'une détente progressive des mesures intérieures appliquées pour contenir le Covid-19 et un retour à la normale au second semestre de l'année. Il suppose un impact limité de la crise sur l'évolution à long terme des résultats économiques, politiques et sociaux importants à plus long terme.

Il est prévu que la reprise suivra une courbe en U, avec un redémarrage de la croissance à la fin du troisième trimestre. “Si la distanciation sociale reste en vigueur

beaucoup plus longtemps que prévu, la récession pourrait être bien plus profonde et il faudra des années avant de retrouver les niveaux de production par habitant de 2019”, selon le rapport.

Dans l'ensemble des régions d'opérations de la BERD, les mesures de confinement ont eu un impact sur l'offre et la demande intérieures. Parmi les chocs externes figurent une chute brutale des prix des matières premières, qui pèse sur les exportateurs de ces marchandises, des perturbations dans les chaînes de valeur mondiales, un effondrement du tourisme et un recul des envois de fonds des expatriés.

La BERD investit dans des économies émergentes de l'Europe centrale et orientale jusqu'en Asie centrale, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Presque tous les pays d'opérations de la BERD devraient connaître une contraction de leur activité économique cette année, à quelques rares exceptions près, dont l'Ouzbékistan et le Turkménistan, en Asie centrale, ainsi que l'Égypte.



La Banque européenne table sur une reprise de 4% en 2021

Accroissement du trafic des phosphates et dérivés à fin avril

Le trafic des phosphates et dérivés a atteint un volume d'environ 11,4 millions de tonnes (MT) à fin avril, en hausse de 14,2% par rapport à la même période de l'année précédente, selon l'Agence nationale des ports (ANP). Cette augmentation est due principalement au fort rebond des exportations des engrais (+63,3%), du phosphate (+6,8%) et des importations de l'ammoniac (+30,1%), explique l'ANP dans sa récente note de synthèse sur l'activité portuaire. En revanche, les exportations de l'acide phosphorique ont enregistré une forte baisse de

32,1%, relève la même source.

Ladite note fait également ressortir un repli du trafic global des hydrocarbures de 5,3% à 3,3 MT durant les quatre premiers mois de 2020, sous l'effet du recul de cette activité aux ports de Mohammédia (-6,4%), Jorf Lasfar (-6,9%), Nador (-14,6%) et Laâyoune (-12,1%).

Le cabotage a, par contre, progressé de 14,6%, porté essentiellement par l'augmentation du trafic du gasoil au port d'Agadir (+202,6%) et du trafic du fuel oil au port de Mohammédia (+20,3%).

Attijariwafa Bank enregistre un RNPG en baisse au premier trimestre

Le résultat net part du groupe (RNPG) Attijariwafa Bank (AWB) s'est élevé, à fin mars 2020, à 1,1 milliard de dirhams (MMDH), en baisse de 23,8% par rapport à la même période de 2019, a annoncé le groupe.

Le produit net bancaire (PNB) a atteint, à cette date, 6 MMDH, en hausse de 1,5% par rapport à fin mars 2019, a indiqué le groupe dans un communiqué sur ses résultats au titre du 1er trimestre 2020, faisant savoir que sa solidité financière s'est renforcée avec des fonds propres consolidés en pro-

gression de 11,7% à 55,4 MMDH.

Le coût du risque s'est établi, quant à lui, à 1,1 MMDH, en accroissement de 82,5% prenant en compte les premiers impacts prévisionnels de la crise sanitaire. Rapporté aux encours de crédits, le coût du risque passe de 0,76% au premier trimestre 2019 à 1,30% au premier trimestre 2020.

A fin mars 2020, les encours crédits ont atteint 327 MMDH, en hausse de 6,7% par rapport à mars 2019, alors que l'épargne totale collectée a progressé de 5,1% à 481,4 MMDH.

Hausse des exportations des produits maraîchers durant la saison 2019-2020

Les exportations des produits maraîchers ont atteint durant cette saison un volume de l'ordre de 1.077.000 tonnes, en progression de 6% par rapport à la saison dernière, confirmant le bon déroulement de la campagne d'exportation des produits alimentaires agricoles 2019-2020, selon le ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts.

Malgré le contexte difficile de la crise sanitaire, "le secteur des exportations des produits agro-alimentaires a enregistré de bonnes performances. En effet, les exportations des produits maraîchers ont atteint durant cette saison au 9 mai 2020 (selon le calendrier adopté par Morocco Foodex du 1er septembre au 09 mai correspondant au calendrier agricole) un volume de l'ordre de 1.077.000 tonnes, en hausse de 6% par rapport à la saison dernière arrêtée à la même date (1.012.000 tonnes)", indique un communiqué du ministère.

Les exportations de la tomate ont connu au 09 mai 2020 une augmentation de l'ordre de 4% par rapport à la saison précédente en passant de 492.000 tonnes à 514.000 tonnes à la même date, ajoute la même source, notant que les exportations du haricot vert ont atteint un volume de l'ordre de 112.000 tonnes, contre environ 102.000 tonnes pendant la saison antérieure, enregistrant ainsi une augmentation de 10%.

Les fruits rouges ont enregistré une croissance remarquable durant cette campagne. En effet, rapporte la MAP, les exportations des fruits rouges à l'état frais ont atteint durant cette campagne un volume de l'ordre de 82.500 tonnes au 9 mai 2020, enregistrant ainsi une croissance de 25% par rapport à la dernière campagne à la même date

(66.000 tonnes).

Le ministère fait également état de la bonne performance enregistrée au niveau des exportations de la pastèque dont le volume a atteint environ 104.400 tonnes durant cette campagne au 9 mai 2020, soit une croissance de l'ordre de 61% par rapport à la campagne précédente à la même date (65.000 tonnes).

Les exportations de l'avocat ont atteint durant cette saison au 9 mai un volume de l'ordre de 32.800 tonnes, soit pratiquement le triple du volume enregistré durant la saison antérieure à la même date (11.200 tonnes).

Concernant les agrumes, et tout en notant le maintien d'un bon niveau des prix sur les marchés internationaux, un repli des volumes d'exportation de l'ordre de 28% a été enregistré durant cette campagne à cause du recul de la production.

Par ailleurs, les exportations des produits agricoles transformés hors sucre et ses préparations ont atteint durant cette saison au 9 mai un volume de l'ordre de 299.000 tonnes, contre 255.800 tonnes durant la saison dernière, soit une croissance de l'ordre de 17%, poursuit la même source.

Et de noter que face à un contexte international difficile caractérisé par l'épidémie de Covid-19, les opérateurs marocains du



secteur des exportations des produits alimentaires agricoles ont doublé d'efforts pour maintenir leur activité au niveau de toute la chaîne de valeur, de la production au niveau des vergers jusqu'à la commercialisation au niveau des marchés d'exportation en passant par le conditionnement et la transformation.

Dans ce sens, et afin de contrer la propagation de ce fléau, les consignes de sécurité et d'hygiène ont été renforcées au niveau des unités d'exportation des produits agro-alimentaires afin de

contenir tout risque de contamination, souligne le communiqué, expliquant que ces mesures concernent, entre autres, le renforcement du dispositif d'hygiène du personnel au sein des structures de conditionnement et de transformation, la désinfection fréquente des locaux et des moyens de transport, le contrôle de la température corporelle des employés, la dotation du personnel des moyens de protection (masques, visières et gants), le respect des distances de sécurité nécessaires entre le personnel, etc.



Les fruits rouges ont enregistré une croissance de 25% au 9 mai 2020 par rapport à la campagne précédente à la même date

Afric Industries accuse une baisse de ses ventes au premier trimestre

Les ventes du spécialiste dans la production d'abrasifs appliqués et la menuiserie aluminium industrielle, Afric Industries, ont atteint 10,458 millions de dirhams (MDH) HT au premier trimestre 2020, en baisse de 15% par rapport à la même période de 2019. Les ventes durant le premier trimestre de l'année 2020 présentent une baisse de 15% par rapport au premier trimestre 2019, indique Afric Industries dans un communiqué financier, faisant savoir que cette

tendance s'explique tant par une dépréciation des ventes locales que par celle des exportations durant le T1-2020.

Et de poursuivre que l'impact de la pandémie de Covid-19 sur l'activité d'Afric Industries s'est fait ressentir progressivement à partir de la troisième semaine de mars 2020.

Par ailleurs, le montant des investissements s'est élevé à 20.000 dirhams HT au T1-2020, soit une baisse de 95% par rapport à la même période de 2019, relève la

même source, ajoutant que le montant de l'année 2019 (436.000 DH HT) concernait principalement l'achat d'un véhicule de transport.

Ainsi, le besoin en trésorerie (Découvert+Escompte) s'est apprécié de 754.000 DH, en raison de la baisse du chiffre d'affaires à l'export, réglé généralement à l'avance, d'une part, et des immobilisations financières et corporelles réalisées après le T1-2019 en fonds propres, d'autre part, ajoute le communiqué.

Compte tenu des circonstances induites par la pandémie de Covid-19, les livraisons faites par la société en avril 2020 n'ont guère dépassé 7% des réalisations d'avril 2019, soit une baisse cumulée à fin avril de 31%.

A cet effet, la société anticipe un repli significatif du chiffre d'affaires de l'exercice 2020 comparé à 2019, même avec une reprise progressive attendue après le 20 mai 2020, conclut le communiqué



L'avenir de la CAN-2021, un casse-tête pour le foot africain



Après l'Euro-2020 et la Copa America-2020, la CAN-2021 sera-t-elle le 3e tournoi de foot majeur à être décalé en raison de la pandémie de coronavirus ? Si plusieurs figures du foot africain plaident pour un "report", d'autres refusent "d'y toucher" par manque de "créneaux libres".

L'édition camerounaise de la Coupe d'Afrique des nations sera-t-elle maudite jusqu'au bout ? Initialement prévue en 2019 mais réattribuée à l'Égypte en raison de retards dans les travaux d'infrastructures, la CAN au Cameroun a été reprogrammée du 9 janvier au 6 février 2021.

Mais comme pour l'Euro et la Copa America, déplacés d'un an et repositionnés à l'été 2021, la crise sanitaire mondiale risque à son tour de bouleverser de nouveau le calendrier de la CAN. Plusieurs figures majeures du foot africain plaident d'ores et déjà pour un report, comme Samuel Eto'o.

"Le plus important c'est la santé, et les instances du football africain l'ont bien compris. Je ne vois pas mon ainé, le grand frère Ahmad (Ahmad, président de la Confédération afri-

caine de football) risquer la santé des amoureux du ballon rond pour une CAN", a déclaré l'ex-capitaine des Lions indomptables sur France 24, fin avril.

"Le plus important c'est qu'on soit hors de danger. Nous aurons tout le temps d'organiser cette CAN", a-t-il ajouté.

"Je sais que la CAN est importante et c'est bien pour les pays de l'organiser, mais je pense que la prochaine devrait être annulée ou reportée", a renchéri deux jours plus tard l'Algérien Adlène Guedioura, champion d'Afrique 2019, sur la BBC.

Le continent africain est jusqu'à présent relativement épargné par la pandémie, qui y a officiellement fait moins de 2.500 morts. Mais les indices suggérant que ce bilan est fortement sous-estimé se multiplient, notamment au Nigeria.

Et au-delà de la menace du Covid-19, l'impossibilité de mener à terme les qualifications préalables au tournoi inquiète aussi les dirigeants africains alors qu'il reste encore quatre journées à disputer.

"Si on a du mal à organiser des éliminatoires jusqu'à septembre, il serait difficile de

tenir une phase finale en janvier prochain", a écrit Augustin Senghor, président de la fédération sénégalaise, dans une lettre d'information interne de la CAF début mai.

"La CAN ne pourra plus se jouer en janvier. Nos frontières sont fermées et aucune mission d'inspection de la CAF n'est possible dans ce contexte", a même affirmé à l'AFP un responsable de la fédération camerounaise de football, sous couvert d'anonymat.

Dans un entretien à la Deutsche Welle, le président de la CAF Ahmad Ahmad a toutefois tempéré sur le sujet, rappelant vendredi dernier que "la priorité des priorités" reste la protection des joueurs et du public.

"Face à une telle situation, j'estime que toutes les parties prenantes dans l'organisation de ces compétitions pourront se retrouver plus tard pour discuter et se concilier pour que l'on puisse ensemble trouver un moyen de reprendre", a-t-il déclaré.

D'autant qu'un groupe de travail de la Fifa a été créé le 18 mars pour "convenir d'une approche coordonnée" avec les Confédérations "face aux conséquences de la pandémie" sur

le calendrier futur des matches internationaux.

"Pour l'instant, nous sommes en attente, en suivant de près la situation. Si nécessaire, le report d'une compétition sera discuté en temps voulu", a encore indiqué le secrétaire général de la CAF dans un message transmis à l'AFP.

En attendant une décision sur le sort de la CAN-2021, qui pourrait intervenir lors de la prochaine réunion du comité exécutif de la CAF selon une source proche de l'instance, plusieurs voix défendent mordicus son maintien.

"Personnellement, je ne suis pas favorable au report", a plaidé sur RFI l'international camerounais Stéphane Bahoken. "C'est vraiment une casse-tête (...). Mais tant qu'on la joue à la maison, je suis content !"

"Hors de question d'y toucher", confie à l'AFP un dirigeant du foot africain, sous couvert d'anonymat. "Entre l'Euro, les JO de Tokyo et les autres compétitions reportées en 2021, il n'y a plus de créneaux libres. Même un report en mars est compliqué car les clubs européens ne voudront jamais lâcher les joueurs."

Objectif 13 juin pour la reprise du calcio

La Serie A a une feuille de route: les clubs italiens ont fixé mercredi au 13 juin la date de reprise du championnat. Mais il manque encore un élément, le plus important, le feu vert du gouvernement.

Avancée importante pour eux, ils ont obtenu mercredi le feu vert pour reprendre dès lundi les entraînements collectifs.

Interrogé fin avril sur la possibilité de mener à terme la saison de Serie A, l'ancien milieu de terrain international et actuel président du syndicat des joueurs Damiano Tommasi avait comparé l'entreprise à "l'ascension du Zoncolan", le terrible sommet des Dolomites, l'un des plus redoutés des cyclistes.

La montée a commencé et la Serie A n'en est qu'aux premiers lacs. Mais elle visualise désormais la ligne d'arrivée.

Réunie en visioconférence pour une assemblée générale, la Ligue a voté mercredi en faveur de la date du 13 juin, "dans le respect des décisions du gouvernement et en

conformité avec les protocoles médicaux de protection des joueurs", selon un communiqué. Les médias sportifs italiens ajoutent que 16 clubs ont choisi le 13 juin, alors que quatre autres préféreraient le 20. Avec encore 12 journées de championnat complètes à disputer, plus quatre matches en retard, le calendrier est quoi qu'il en soit extrêmement serré.

Il ne sera tenable qu'en jouant tous les trois ou quatre jours, seules deux dates étant laissées libres au mois de juillet pour les demi-finales retour et la finale de la Coupe d'Italie.

Les clubs avaient déjà plusieurs fois assuré vouloir finir la saison et avaient voté en ce sens à l'unanimité le 21 avril. Mais c'est la première fois qu'une date de reprise de la compétition est officiellement annoncée.

L'autre date désormais inscrite sur le calendrier, définitive celle-ci, est celle du 18 mai. Dès lundi prochain, les clubs pourront en effet organiser des entraînements collectifs, alors que depuis le 4 mai, seules des ses-

sions individuelles et facultatives sont possibles.

Le ministre des Sports Vincenzo Spadafora a en effet donné son feu vert après avoir eu confirmation des modifications apportées par la fédération à son protocole sanitaire.

"Il y a quelques minutes, j'ai reçu une lettre du président de la fédération Gabriele Gravina. Il m'a fait savoir que la fédération avait suivi toutes les recommandations du Comité technique et scientifique et avait réajusté son protocole, permettant ainsi la reprise sans autre difficulté des entraînements collectifs à partir du 18 mai", a-t-il déclaré mercredi devant la chambre des députés.

Le point le plus délicat de ce protocole concerne l'obligation faite aux clubs de mettre tout leur effectif en quarantaine pour 15 jours, ainsi que le staff, dès l'apparition d'un cas positif. A partir du 18 mai, les équipes devraient ainsi vivre dans une bulle, avec une sorte de mise au vert initiale de deux semaines durant laquelle les joueurs seront régulièrement testés.

Plus tôt dans la journée, le ministre Spadafora avait d'ailleurs réaffirmé la ligne prudente du gouvernement quant à une possible reprise du championnat. "Si le championnat reprend, comme nous l'espérons tous, ce sera parce que nous aurons pris cette décision après une série réfléchie d'actions et de protocoles permettant de reprendre en sécurité, pour tous", avait-il déclaré devant le Sénat.

Car le gouvernement n'a pas encore formellement validé l'hypothèse d'une reprise de la compétition. La décision pourrait au bout du compte appartenir au Premier ministre Giuseppe Conte, qui doit encore rencontrer - sans doute la semaine prochaine - les dirigeants de la fédération et de la Ligue.

En attendant, d'autres voix se font entendre, notamment celle des supporters Ultras, pour la plupart opposés à un retour sur les terrains. Mercredi, la Curva Nord de l'Inter Milan a ainsi réaffirmé sa position, estimant que l'heure était au "deuil, au silence et au respect".



Nouveau protocole en Bundesliga

Place à un football aseptisé

Avec la reprise du football samedi en Allemagne, fini les embrassades et les tapes dans les mains entre joueurs, désormais encadrés par des consignes sanitaires strictes. Mais "l'émotion n'est pas morte", analysent des spécialistes de la préparation mentale, même s'il faudra trouver de nouveaux repères.

"Ce sont comme des comédiens qui ont besoin d'une personne pour leur souffler leurs répliques, car ils sont restés dans l'ancien texte qui a évolué depuis. Ils doivent apprendre un nouveau scénario", explique à l'AFP le psychologue du sport Makis Chamalidis.

Devant la pandémie de coronavirus, la Ligue allemande (DFB) a redessiné toute l'architecture de la saison, via un protocole sanitaire draconien de 51 pages qui a fléchi le retour vers les terrains.

Mais samedi, les joueurs ne vont pas retrouver la scène comme ils l'ont laissée. Encerclés à huis clos, interdiction de se serrer la main entre joueurs, proscription des célébrations effusives en cas de but, contacts physiques réduits au strict nécessaire, port du masque obligatoire pour l'encadrement et les

remplaçants... Ces mesures restrictives ouvrent une période inédite sur le terrain, qui est habituellement l'espace de libre expression des footballeurs.

"C'est comme jouer face à une équipe d'une autre planète! C'est tout nouveau. Forcément, ça peut provoquer de l'anxiété chez certains", fait valoir auprès de l'AFP le coach mental Manuel Dupuis, qui travaille avec des joueurs professionnels en Allemagne et en Belgique.

La mise en place du "Protokoll" peut sembler "contradictoire avec le sport de compétition, où on apprend aux joueurs de se lâcher. Ça peut constituer une distraction, ce n'est pas bon pour la concentration", poursuit-il. "Il y a beaucoup de nervosité, mais autant de motivation à reprendre. C'est à double tranchant. C'est comme après une blessure. Si le joueur est bien préparé, les sensations reviennent vite."

"Préparation", voilà le mot-clé: les équipes ont toutes été éprouvées par le contexte de crise sanitaire qui les a contraintes à revoir leur routine, depuis la reprise de l'entraînement en avril. Avec plus ou moins de

délai d'adaptation.

"C'est casser les codes qui sont établis depuis des dizaines d'années", résume l'entraîneur de Grenoble (L2) Philippe Hinschberger.

"Au début, c'était bizarre", a raconté à l'AFP le milieu français de Fribourg Jonathan Schmid devant les interdictions de se doucher au centre d'entraînement ou de s'entraîner avec tous ses coéquipiers.

Mais il faut rapidement s'adapter à cette nouvelle donne. "Il n'y a pas de temps à perdre pour les clubs", explique Makis Chamalidis. "Il faut réduire le temps d'étonnement, de surprise, par une forme d'anticipation. Les équipes qui s'adapteront le plus vite auront un avantage."

"Les joueurs qui ont besoin de repères, de rituels très précis, vont être plus déstabilisés. Ceux plus intuitifs vont l'être moins", pense Manuel Dupuis. "Mais une fois qu'on est dedans, que des endorphines sont libérées, je pense que l'envie de jouer va passer dessus."

L'endorphine pour soulager les maux d'un football aseptisé: la passion continuera à circuler sur la pelouse, même si elle doit pren-

dre d'autres formes.

"L'émotion n'est pas morte! On peut créer des émotions sans s'embrasser, sans se parler. Simplement par une attitude, un comportement rayonnant. Quand on est passionné, quand on a une émotion positive, on sait se l'approprier. Les joueurs l'auront aisément", fait valoir Denis Troch, ancien entraîneur d'Amiens devenu coach mental.

Pour célébrer un but, malgré les restrictions, "les joueurs vont trouver des chorégraphies, des gestes, des choses surprenantes d'imagination, qui leur permettront de sortir de leurs réflexes habituels. Des choses qui auront du sens pour eux", poursuit-il.

"Des équipes peuvent développer des codes pour s'encourager. C'est intéressant pour la cohésion", abonde Makis Chamalidis.

En Corée du Sud, où le Championnat a débuté le week-end dernier, les buteurs ont créé un geste avec le pouce levé en soutien au personnel soignant, qui a été repris dans plusieurs stades. Il y a aussi eu plus de buts, et moins de cartons jaunes, que la moyenne, lors de la première journée. Un avant-goût de la reprise du "Fussball" en Allemagne?

Les joueurs du championnat allemand exposés à des lésions irréversibles

Malgré le protocole sanitaire draconien prévu samedi pour la reprise de la Bundesliga, les joueurs pourraient s'exposer à des lésions pulmonaires "irréversibles" en cas d'infection au coronavirus, avec un risque de déclin des performances, explique à l'AFP un médecin du sport réputé en Allemagne. Dans un entretien téléphonique, le professeur Wilhelm Bloch, de l'École supérieure du sport de Cologne, s'inquiète des conditions de ce retour au terrain malgré les consignes sanitaires, jugeant le protocole de la Ligue allemande (DFL) "pas sûr à 100%".

Q: Le protocole sanitaire de la Bundesliga protège-t-il complètement les joueurs ?

R: "Il n'est pas sûr à 100%. Le protocole

minimise les risques, mais il n'existe pas de protection à 100%, et le danger existe toujours de voir un joueur ou un membre de l'encadrement infecté par le virus. Le risque est difficile à évaluer. Cela dépend naturellement de l'environnement et de la situation générale dans le pays. Les joueurs ne sont pas en quarantaine totale, ils côtoient leurs familles, même s'ils ont reçu des consignes pour limiter les contacts. Et il y a aussi les risques pendant les matches. Ils seront tous testés, mais les tests de coronavirus ne fonctionnent pas tous parfaitement, il y a une marge d'erreur relativement importante."

Y a-t-il un risque pour la carrière des joueurs en cas d'infection ?

Oui. Généralement, la constitution physique, le système immunitaire et le système cardio-vasculaire des sportifs de haut niveau font que le risque pour eux est faible. Mais nous ne savons pas pour le moment si une infection

mineure ou des symptômes mêmes légers ne provoquent pas des dégâts, comme par exemple de petites cicatrises des poumons après une inflammation, ou la formation de tissu conjonctif, c'est-à-dire une fibrose. Ces dommages peuvent être irréversibles, ou peuvent perdurer très longtemps avant que le corps ne les répare. Il y a là un risque pour les sportifs de haut niveau de perdre leur niveau de performance, et de ne jamais le retrouver. Nous avons déjà eu des joueurs infectés en Europe et nous saurons bientôt s'ils récupèrent l'intégralité de leurs capacités."

La reprise après deux mois aura lieu sans matches amicaux, avec peu d'entraînement. Quel est le danger ?

"Évidemment, les joueurs ne sont pas préparés de façon optimale. En fonction du degré de préparation, les risques de blessure augmentent. On peut penser que les joueurs vont être

plus sujets aux blessures, et qu'on verra des blessures musculaires, mais aussi des blessures de l'appareil locomoteur, des tendons. On ne peut pas comparer avec un début de saison. En début de saison, ils ont normalement une période d'entraînement très intensif, ensuite une courte pause pour que le corps puisse se régénérer, et ensuite ils attaquent la saison. Là, ça n'a pas été possible pour toutes les équipes."

Comment se donner à 100% en match sans appréhension lorsqu'on vit depuis des semaines dans un monde où il faut éviter tout contact ?

"C'est la question. Je ne suis pas psychologue, c'est difficile à évaluer. Mais je crois que ça va être une transition difficile et que ça ne sera pas forcément bon pour leur performance. Il faudra aussi considérer ces facteurs et les compter parmi les facteurs de risques de blessure."

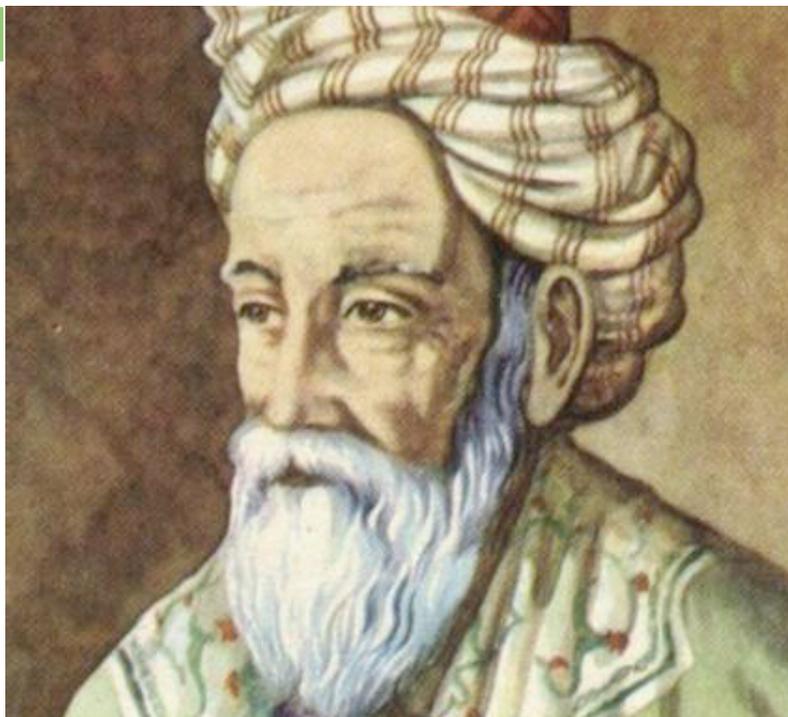
Libé *Ramadan*

Les savants de l'Islam

Omar Khayyam

Le mathématicien

et l'astronome



Omar Khayyām (18 mai 1048 à Nichapur en Perse (actuel Iran) - 4 décembre 1131) est un poète et un savant persan. On trouve son nom orthographié Omar Khayam dans les traductions d'Armand Robin (1958) ou de M. F. Farzaneh et Jean Malaplate (dans l'édition critique de Sadegh Heidayat, Corti, 1993).

La vie de Khayyam est entourée de mystère, et peu de sources sont disponibles pour nous permettre de la retracer avec précision. Des chercheurs pensent généralement qu'Omar Khayyam est né dans une famille d'artisans de Nichapur (le nom de Khayyam suggère que son père était fabricant de tentes). Il a passé son enfance dans la ville de Balh, où il étudie sous la direction du cheik Mohammad Mansuri, un des savants les plus célèbres de son temps. Dans sa jeunesse, Omar Khayyam étudie aussi sous la direction de l'imam Mowaffak de Nishapur, considéré comme le meilleur professeur du Khorassan.

La légende dit qu'Abou-Ali Hassan (Nizam al-Mulk) et Hassan Sabbah étudiaient alors également sous la direction de ce maître et qu'un pacte légendaire aurait été conclu entre les trois étudiants : « Celui d'entre nous qui atteindra la gloire ou la fortune devra partager à égalité avec les deux autres ». Cette alliance reste improbable lorsqu'on sait que Nizam al-Mulk était de trente ans l'aîné d'Omar et qu'Hassan Sabbah devait avoir au moins dix ans de plus que Khayyam.

Nizam al-Mulk devient cependant grand vizir de Perse et les deux autres se rendent à sa cour. Hassan Sabbah, ambitieux, demande une place au gouvernement ; il l'obtient immédiatement et s'en servira plus tard pour essayer de prendre le pouvoir à son bienfaiteur. Il devient après son échec chef des Hashishins. Khayyam, moins porté vers le pouvoir politique, ne demande pas de poste officiel, mais un endroit pour vivre, étudier la science.

Il reçoit alors une pension de 1.200 mithkals d'or de la part du trésor royal ; cette pension lui sera versée jusqu'à la mort de Nizam al-Mulk assassiné.

Mathématicien et astronome

Omar Khayyām est considéré comme « l'un des plus grands mathématiciens du Moyen Âge ». Mais ses travaux algébriques ne furent connus en Europe qu'au XIXe siècle.

Dans ses Démonstrations de problèmes d'algèbre de 1070, Khayyam démontre que les équations cubiques peuvent avoir plus d'une racine. Il fait état aussi d'équations ayant deux solutions, mais n'en trouve pas à trois solutions. C'est le premier mathématicien qui ait traité systématiquement des équations cubiques, en employant d'ailleurs des tracés de coniques pour déterminer le nombre des racines réelles et les évaluer approximativement. Outre son traité d'algèbre, Omar Khayyām a écrit plusieurs textes sur l'extraction des racines cubiques et sur certaines définitions d'Euclide, et a construit des tables astronomiques connues sous le nom de Zidje Malikshahi.

Directeur de l'observatoire d'Ispahan en 1074, il réforme, à la demande du sultan Malik Shah, le calendrier persan (la réforme est connue sous le nom de réforme jélaléenne). Il introduit à la manière du calendrier julien une année bissextile et mesure la longueur de l'année comme étant de 365,24219858156 jours. Or la longueur de l'année change à la sixième décimale pendant une vie humaine. L'estimation djélaléenne se montrera plus exacte que la grégorienne créée cinq siècles plus tard, bien que leur résultat pratique soit exactement le même, une année devant comporter un nombre entier de jours. A la fin du XIXe siècle, l'année (tropicque) dure 365,242196 jours. En l'an 2000, l'année tropique dure 365,242190 517 jours (au sens du BIPM).

Poète et philosophe

Ses poèmes sont appelés « rubaiyat », ce qui signifie « quatrains ». Les quatrains de Khayyam, souvent cités en Occident pour leur scepticisme, recéleraient, selon Idries Shah, des "perles mystiques", faisant de Khayyam un soufi. Il aurait prôné l'ivresse de Dieu, et se disait infidèle mais croyant. Au-delà du premier degré hédoniste, les quatrains auraient donc selon ce commentateur une dimension mystique.

Khayyam indiquerait, comme le fera Djâlâl ad-Dîn Rûmî plus tard, que l'homme sur le chemin de Dieu n'a pas besoin de lieu dédié pour vénérer celui-ci, et que la fréquentation des sanctuaires religieux n'est ni une garantie du contact avec Dieu, ni un indicateur du respect d'une discipline intérieure.

Khayyām au-delà des frontières de l'Iran

Khayyām est aujourd'hui mondialement connu pour ses Robâiyât, traduits dans la plupart des langues du monde.

En Occident, le premier à l'avoir fait découvrir est l'Anglais Thomas Hyde qui, dans son livre L'Histoire de la religion des Perses, des Parthes et des anciens Mèdes, traduit en latin certains quatrains de Khayyām et les publia à Oxford.

Au début du XVIIIe siècle, l'ambassadeur britannique à la cour de Fath Ali Shâh Qâdjâr publia une première traduction anglaise de certains quatrains de Khayyām. En 1818, Joseph von Hammer Purgstall, l'orientaliste autrichien, dans son livre L'Histoire littéraire des Iraniens traduisit des passages de Khayyām en allemand.

Pendant celui qui ouvrit le chemin de la célébrité de Khayyām en Europe fut l'un des directeurs de l'école sanscrite de Calcutta qui fit connaître Khayyām et ses idées à son

élève Fitzgerald, à qui les Robâiyât doivent leur célébrité mondiale.

Ce fut la traduction anglaise d'Edward Fitzgerald qui fit connaître au grand public, en 1859, l'œuvre poétique de Khayyām et qui servit de référence aux traductions dans beaucoup d'autres langues. Cette traduction, d'abord peu connue, obtint quelques années plus tard un grand succès. Cette traduction souleva cependant de nombreuses discussions : ce livre était-il une vraie traduction ou son auteur mystérieux voulait dissimuler sa vraie identité en se présentant comme un simple traducteur ? Les éditions suivantes rendirent les quatrains célèbres dans le monde entier, et les Robâiyât devinrent le livre le plus vendu après la Bible et les pièces de Shakespeare. Entre les années 1895 et 1929, quatre cent dix éditions de ce livre ont paru en anglais et plus de sept cents livres, articles, compositions théâtrales et musicales s'en sont inspirés. Les francophones ont également fait de nombreuses recherches sur Khayyām. Durant la seconde moitié du XIXe et tout au long du XXe siècle, plusieurs traductions des Robâiyât furent publiées dans différentes langues. Il faut signaler que ce n'était pas seulement cet ouvrage qui attirait l'attention des étrangers, mais également le travail et les traités scientifiques de Khayyām. Ses œuvres, en particulier ses Robâiyât, inspirèrent de nombreux écrivains, poètes et artistes dont Marguerite Yourcenar, Amin Maalouf, Granville Bantock, Jean Cras, Ernest Renan ou Jose Louis Lopez. Omar Khayyām, depuis sa découverte en Occident, a exercé une fascination récurrente sur des écrivains européens comme Marguerite Yourcenar, qui confessait une « autre figure historique [que celle de l'empereur Hadrien] m'a tentée avec une insistance presque égale : Omar Khayyam... Mais [sa] vie... est celle du contemplateur, et du contempteur pur » tout en ajoutant, « d'ailleurs, je ne connais pas la Perse et n'en sais pas la langue ».

La Peste (1947)

*Il est aussi raisonnable
de représenter une espèce
d'emprisonnement par une
autre que de représenter n'importe quelle
chose qui existe réellement par quelque
chose qui n'existe pas.*

DANIEL DE FOE.

Le livre

La cathédrale de notre ville, en tout cas, fut à peu près remplie par les fidèles pendant toute la semaine. Les premiers jours, beaucoup d'habitants restaient encore dans les jardins de palmiers et de grenadiers qui s'étendent devant le porche, pour écouter la marée d'invocations et de prières qui refluaient jusque dans les rues. Peu à peu, l'exemple aidant, les mêmes auditeurs se décidèrent à entrer et à mêler une voix timide aux répons de l'assistance. Et le dimanche, un peuple considérable envahit la nef, débordant jusque sur le parvis et les derniers escaliers. Depuis la veille, le ciel s'était assombri, la pluie tombait à verse. Ceux qui se tenaient dehors avaient ouvert leurs parapluies. Une odeur d'encens et d'étoffes mouillées flottait dans la cathédrale quand le père Paneloux monta en chaire.

Il était de taille moyenne, mais trapu. Quand il s'appuya sur le rebord de la chaire, serrant le bois entre ses grosses mains, on ne vit de lui qu'une forme épaisse et noire surmontée des deux taches de ses joues, rubicondes sous les lunettes d'acier. Il avait une voix forte, passionnée, qui portait loin, et lorsqu'il attaqua l'assistance d'une seule phrase véhémement et martelée : « Mes frères, vous êtes dans le malheur, mes frères, vous l'avez mérité », un remous parcourut l'assistance jusqu'au parvis.

Logiquement, ce qui suivit ne semblait pas se raccorder à cet exorde pathétique. Ce fut la suite du discours qui fit seulement comprendre à nos concitoyens que, par un procédé oratoire habile, le père avait donné en une seule fois, comme on assène un coup, le thème de son prêche entier. Paneloux, tout de suite après cette phrase, en effet, cita le texte de l'Exode relatif à la peste en Égypte et dit : « La première fois que ce fléau apparaît dans l'histoire, c'est pour frapper les ennemis de Dieu. Pharaon s'oppose aux desseins éternels et la peste le fait alors tomber à genoux. Depuis le début de toute l'histoire, le fléau de Dieu met à ses pieds les orgueilleux et les aveugles. Méditez cela et tombez à genoux. »

La pluie redoublait au-dehors et cette dernière phrase, prononcée au milieu d'un silence absolu, rendu plus profond encore par le crépitement de l'averse sur les vitraux, retenit avec un tel accent que quelques auditeurs, après une seconde d'hésitation, se laissèrent glisser de leur chaise sur le prie-Dieu. D'autres crurent qu'il fallait suivre leur exemple si bien que, de proche en proche, sans un autre bruit que le craquement de quelques chaises, tout l'auditoire se trouva bientôt à genoux. Paneloux se redressa alors, respira profondément et reprit sur un ton de plus en plus accentué : « Si, aujourd'hui, la peste vous regarde, c'est que



le moment de réfléchir est venu. Les justes ne peuvent craindre cela, mais les méchants ont raison de trembler. Dans l'immense grange de l'univers, le fléau implacable battra le blé humain jusqu'à ce que la paille soit séparée du grain. Il y aura plus de paille que de grain, plus d'appelés que d'élus, et ce malheur n'a pas été voulu par Dieu. Trop longtemps, ce monde a composé avec le mal, trop longtemps, il s'est reposé sur la miséricorde divine. Il suffisait du repentir, tout était permis. Et pour le repentir, chacun se sentait fort. Le moment venu, on l'éprouverait assurément. D'ici là, le plus facile était de se laisser aller, la miséricorde divine ferait le reste. Eh bien, cela ne pouvait durer. Dieu qui, pendant si longtemps, a penché sur les hommes de cette ville son visage de pitié, lassé d'attendre, déçu dans son éternel espoir, vient de détourner son regard. Privés de la lumière de Dieu, nous voici pour longtemps dans les ténèbres de la peste ! »

Dans la salle quelqu'un s'ébroua, comme un cheval impatient. Après une courte pause, le père reprit, sur un ton plus bas : « On lit dans la Légende dorée qu'au temps du roi Humbert, en Lombardie, l'Italie fut ravagée d'une peste si violente qu'à peine les vivants suffisaient-ils à enterrer les morts et cette peste sévissait surtout à Rome et à Pavie. Et un bon ange apparut visiblement, qui donnait des ordres au mauvais ange qui portait un épieu de chasse et il lui ordonnait de frapper les maisons ; et autant de fois qu'une maison recevait de coups, autant y avait-il de morts qui en sortaient. »

Paneloux tendit ici ses deux bras courts dans la direction du parvis, comme s'il montrait quelque chose derrière le rideau mouvant de la pluie : « Mes frères, dit-il avec force, c'est la même chasse mortelle qui court aujourd'hui dans nos rues. Voyez-le, cet ange de la peste, beau comme Lucifer et brillant comme le mal lui-même, dressé au-dessus de vos toits, la main droite portant l'épieu rouge à hauteur de sa tête, la main gauche désignant l'une de vos maisons. À l'instant, peut-être, son doigt se tend vers votre porte, l'épieu résonne sur le bois ; à l'instant encore, la peste entre chez vous, s'assied dans votre chambre et attend votre retour. Elle est là, patiente et attentive, assurée comme l'ordre même du monde. Cette main qu'elle vous tendra, nulle puissance terrestre et pas même, sachez-le bien, la vaine science humaine, ne peut faire que vous l'évitiez. Et battus sur l'aire sanglante de la douleur, vous serez rejetés avec la paille. »

Ici, le père reprit avec plus d'ampleur encore l'image pathétique du fléau. Il évoqua l'immense pièce de bois tournoyant au-dessus de la ville, frappant au hasard et se relevant ensanglantée, éparpillant enfin le sang et la douleur humaine « pour des semences qui prépareraient les moissons de la vérité ».

Au bout de sa longue période, le père Paneloux s'arrêta, les cheveux sur le front, le corps agité d'un tremblement que ses mains communiquaient à la chaire et reprit, plus sourdement, mais sur un ton accusateur : « Oui, l'heure est venue de réfléchir. Vous avez cru qu'il

vous suffirait de visiter Dieu le dimanche pour être libres de vos journées. Vous avez pensé que quelques genuflexions le paieraient bien assez de votre insouciance criminelle. Mais Dieu n'est pas tiède. Ces rapports espacés ne suffisaient pas à sa dévorante tendresse. Il voulait vous voir plus longtemps, c'est sa manière de vous aimer et, à vrai dire, c'est la seule manière d'aimer. Voilà pourquoi, fatigué d'attendre votre venue, il a laissé le fléau vous visiter comme il a visité toutes les villes du péché depuis que les hommes ont une histoire. Vous savez maintenant ce qu'est le péché, comme l'ont su Caïn et ses fils, ceux d'avant le déluge, ceux de Sodome et de Gomorrhe, Pharaon et Job et aussi tous les maudits. Et comme tous ceux-là l'ont fait, c'est un regard neuf que vous portez sur les êtres et sur les choses, depuis le jour où cette ville a refermé ses murs autour de vous et du fléau. Vous savez maintenant, et enfin, qu'il faut venir à l'essentiel. »

Un vent humide s'engouffrait à présent sous la nef et les flammes des cierges se courbèrent en grésillant. Une odeur épaisse de cire, des toux, un éternement montèrent vers le père Paneloux qui, revenant sur son exposé avec une subtilité qui fut très appréciée, reprit d'une voix calme : « Beaucoup d'entre vous, je le sais, se demandent justement où je veux en venir. Je veux vous faire venir à la vérité et vous apprendre à vous réjouir, malgré tout ce que j'ai dit. Le temps n'est plus où des conseils, une main fraternelle étaient les moyens de vous pousser vers le bien. Aujourd'hui, la vérité est un ordre. Et le chemin du salut, c'est un épieu rouge qui vous le montre et vous y pousse. C'est ici, mes frères, que se manifeste enfin la miséricorde divine qui a mis en toute chose le bien et le mal, la colère et la pitié, la peste et le salut. Ce fléau même qui vous meurtrit, il vous élève et vous montre la voie.

« Il y a bien longtemps, les chrétiens d'Abyssinie voyaient dans la peste un moyen efficace, d'origine divine, de gagner l'éternité. Ceux qui n'étaient pas atteints s'enroulaient dans les draps des pestiférés afin de mourir certainement. Sans doute cette fureur de salut n'est-elle pas recommandable. Elle marque une précipitation regrettable, bien proche de l'orgueil. Il ne faut pas être plus pressé que Dieu et tout ce qui prétend accélérer l'ordre immuable, qu'il a établi une fois pour toutes, conduit à l'hérésie. Mais, du moins, cet exemple comporte sa leçon. À nos esprits plus clairvoyants, il fait valoir seulement cette leur exquise d'éternité qui gît au fond de toute souffrance. Elle éclaire, cette lueur, les chemins crépusculaires qui mènent vers la délivrance.

Elle manifeste la volonté divine qui, sans défaillance, transforme le mal en bien. Aujourd'hui encore, à travers ce cheminement de mort, d'angoisses et de clameurs, elle nous guide vers le silence essentiel et vers le principe de toute vie. Voilà, mes frères, l'immense consolation que je voulais vous apporter pour que ce ne soient pas seulement des paroles qui châtient que vous emportiez d'ici, mais aussi un verbe qui apaise. »

(A suivre)

Mosquée

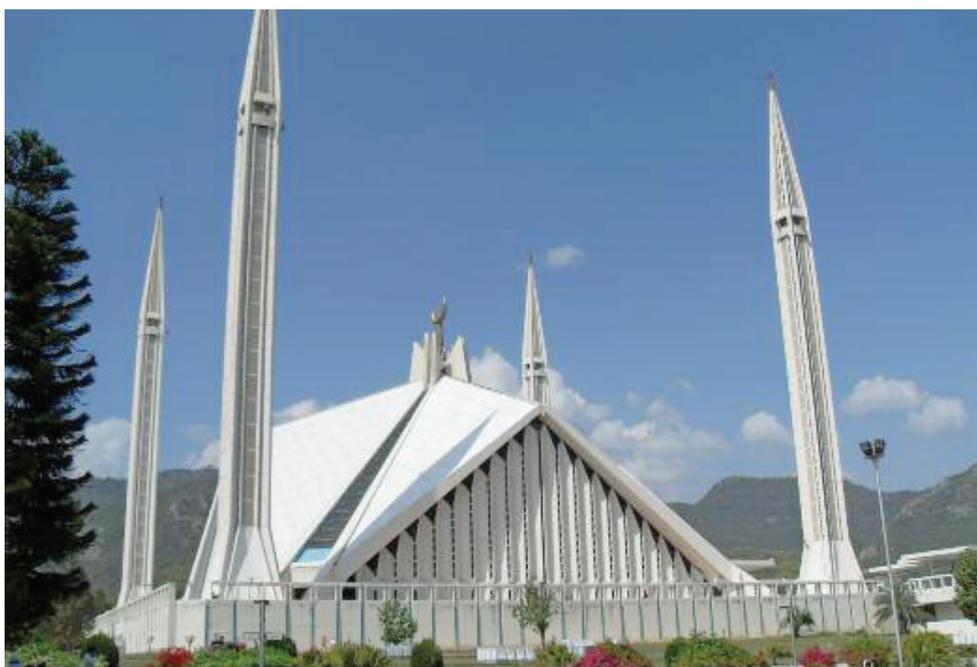
La mosquée Faïçal Shah à Islamabad

Un joyau architectural

La grande attraction de la capitale pakistanaise, Islamabad, est la Mosquée du Roi Faïçal que l'on peut admirer en allant se promener sur les hauteurs des collines de Marghalla, qui sont le lieu de rendez-vous des habitants de cette ville le week-end.

C'est la plus grande mosquée du Pakistan. Elle a été financée par le Roi Faïçal d'Arabie Saoudite. Elle a été construite en 10 ans, de 1976 à 1986. Il a fallu également construire la route qui permet aux croyants de s'y rendre. Elle se trouve dans la partie septentrionale de la ville que l'on observe depuis les collines. Elle comprend une Université islamique et son architecture qui a été l'œuvre d'un architecte turc, Vedat Dalokay, reprend la forme des tentes des bédouins arabes de la péninsule. Les quatre minarets sont de style turc et font 90 mètres de hauteur. La grande salle de prière, dont le plafond culmine à 44 mètres, peut accueillir 10.000 personnes, mais tous les alentours sont également dédiés à la prière et on peut remplir les espaces verts et la cour extérieure avec plusieurs milliers de fidèles.

Le style "arabe" de l'architecture a beaucoup choqué à l'époque, dans un pays musulman mais pas arabe ! Les Pakistanais les plus conservateurs n'avaient pas apprécié ce choix pour un patrimoine qui n'est pas le leur.



Santé et bien-être

Alimentation intuitive : la nouvelle façon de mincir sans régime (2)



Ne plus compter les calories, ne rien s'interdire... l'alimentation intuitive s'affranchit des dictats minceur qui nous pourrissent la vie. Explication du processus qui conduit à reprendre le contrôle.

Je mange comme je suis

Le concept paraît simple sur le papier, mais il faut du temps avant de se débarrasser d'habitudes bien ancrées dans son corps et dans sa tête. Pour faciliter le processus, l'experte propose un plan qui permet de choisir les aliments en fonction de ses préférences et de sa satisfaction plutôt qu'en fonction de ce que l'on pense savoir de la nutrition. Si elle n'impose pas de règles stricto sensu, elle invite à se déconditionner progressivement en cheminant par étapes :

Eloignez-vous de la mentalité régime : au lieu de mesurer les progrès en termes de perte de poids ou de calories brûlées, ou même d'apparence, abandonnez l'idée selon laquelle vous avez un problème avec la nourriture et essayez de détecter les signaux innés de faim et de satiété. Bref, on arrête de suivre des règles inhumaines pour se nourrir !

Laissez tomber l'idée de perdre du poids : ne vous infligez pas d'objectifs à atteindre.

"L'alimentation intuitive n'est pas une méthode pour maigrir, insiste Laura Thomas. Il faut arrêter de focaliser sur le côté diététique. Au départ, contentez-vous d'y réfléchir et laissez l'idée faire son chemin". En fait, la perte de poids est un effet secondaire, elle se fera naturellement après le déconditionnement, à partir du moment où on ne fera plus de fixette sur son assiette et la peur de grossir.

N'excluez pas d'aliments : "Sauf pour des raisons religieuses ou éthiques, ou à cause d'allergies" précise l'experte, sinon c'est la porte ouverte aux frustrations et aux craquages, d'où le phénomène yoyo et la spirale des régimes.

Soyez indulgente avec vous-même : Laura Thomas emploie même le terme d'auto-compassion et rappelle que le processus qui mène à la liberté de manger est difficile car il faut se défaire de nombreuses années de conditionnement. "Allez-y progressivement, rassure-t-elle, cela vous aidera à cultiver la curiosité plutôt que le perfectionnisme".

Apprenez la patience : dans l'alimentation intuitive, "il n'y a pas d'erreurs, de bêtises ou d'échecs, seulement des moments d'apprentissage, affirme l'experte. Les personnes qui me consultent me disent toujours qu'elles ont raté leur régime ou qu'elles ont échoué. Au lieu de vous réprimander, demandez-vous quelles leçons vous pouvez tirer de cette expérience".

Recettes

Financiers aux framboises et citron vert

Ingrédients

40 g de beurre
2 blancs d'oeuf
75 g de sucre semoule
25 g de farine
25 g d'amandes en poudre
125 g de framboises fraîches
1 citron vert

Préparation

Mélanger avec le fouet le sucre + les blancs d'oeufs. Ajouter la farine, la poudre d'amandes et le beurre ramolli ou fondu.

Prélever le zeste du citron. Le couper finement et ébouillanter 5 minutes. Ajouter les zestes blanchis à la préparation.

Préchauffer le four à 200°C (thermostat 6-7).

Verser la pâte dans les moules. Afin de faciliter le démoulage, l'idéal est d'utiliser des moules souples. Ajouter les framboises.

Faire 15 à 20 min au four jusqu'à ce qu'ils soient légèrement dorés sur les



Soufflé au citron



Ingrédients

3 œufs
80 g de sucre semoule
Zeste de citron jaune
Citron jaune
Pincée de sucre glace
Sel

Préparation

Placer les 4 ramequins au frigo le temps de les faire refroidir.

Les beurrer et verser du sucre semoule dans l'un d'eux pour le faire adhérer aux parois puis verser le restant dans le suivant et ainsi de suite. Réserver.

Placer 3 jaunes d'oeufs dans un saladier ainsi que 50 g de sucre semoule. Bien remuer aussitôt. Incorporer les zestes des deux citrons tout en mélangeant. Réserver.

Placer 3 blancs d'oeufs dans un saladier et les saler légèrement puis les monter. Rajouter 10 g de sucre semoule tout en montant les blancs ainsi qu'un jus de citron jaune.

Incorporer délicatement les blancs dans l'appareil.

Garnir les ramequins, saupoudrer de sucre glace et enfourner 7 mn à 180°C. A la sortie du four saupoudrer de sucre glace et servir immédiatement.

Durant la pandémie, les concerts continuent dans des jeux vidéo

*Un nouvel espace complémentaire
et non une menace pour
l'industrie musicale
et du spectacle*

Les scènes du monde entier sont vides pour cause de pandémie, mais des jeux vidéo comme Fortnite ou Minecraft organisent dans leur monde virtuel des concerts, avec de vrais artistes, un moyen de renforcer encore leur influence. Fin avril, sur la plateforme du jeu vidéo à succès Fortnite, le rappeur Travis Scott est apparu d'un seul coup, sous un ciel étoilé. Une clameur a retenti, avant qu'il n'entonne son tube "Sicko Mode". Sur ses cinq représentations, gratuites, du 23 au 25 avril, ils ont été 12,3 millions de joueurs à se connecter, selon l'éditeur du jeu, l'Américain Epic Games. Fortnite avait déjà accueilli, début février 2019, le DJ américain Marshmello. Mais depuis, la pandémie de coronavirus a mis les concerts entre parenthèses dans le monde réel et la plateforme d'Epic Games avance ses pions. Début mai, elle a lancé Party Royale, une fête virtuelle géante, animée par des DJs de renom, notamment deadmau5 ou Steve Aoki. "C'est bon pour l'artiste et l'éditeur", résume Dmitri Williams, professeur à USC Annenberg (Californie), qui s'intéresse à l'impact social et économique des jeux en ligne. L'artiste "a accès à beaucoup de

gens auquel il n'accéderait pas normalement", dit-il, majoritairement de jeunes hommes, population très précisée "dans un monde des médias de plus en plus fragmenté". Pour l'éditeur, "c'est un gros succès parce qu'il se retrouve associé à quelque chose de divertissant et de réel", qui "augmente la fréquentation" de sa plateforme.

Mi-avril, un autre jeu, Minecraft, a lui organisé dans son univers un festival virtuel gratuit, Nether Meant. Il en prévoit un autre, le 16 mai, intitulé Block by Blockwest avec notamment le groupe de rock Against The Current. Pour Adam Arrigo, directeur général de Wave, spécialisé dans les concerts virtuels, l'idée n'est pas de "recréer quelque chose que vous pourriez faire dans le monde réel", mais de "valoriser" l'apport de la technologie. "Vous n'êtes pas contraints par les lois de la physique ou de la gravité, donc vous pouvez tout faire", dit-il. "C'est un spectacle visuel qui évolue vers le surréalisme."

Le Travis Scott de Fortnite mesurait ainsi plus de dix fois la taille des spectateurs, incarnés par les avatars traditionnels du jeu, qui pouvaient danser et se

mélanger les uns aux autres. Il a plusieurs fois changé de silhouette, dans un décor qui a alterné voûte céleste, orage de météorites et jeux de lumière. "Beaucoup d'artistes et de maisons de disques, festivals et organisateurs d'événements voient les jeux vidéo comme la nouvelle destination pour présenter un spectacle", explique Cherie Hu, qui publie la lettre professionnelle Water and Music. Tous voient ce nouvel espace comme complémentaire et non comme une menace pour l'industrie musicale et du spectacle, déjà sous pression avant la pandémie et en souffrance aujourd'hui. "Cela restera quelque chose qui existera en plus de la vraie vie", estime Adam Arrigo, "d'autres dimensions d'un même show". Sur le plan économique, le modèle de ces concerts reste la gratuité, alors que le billet pour le spectacle d'un artiste majeur en personne vaut en moyenne quasiment 100 dollars (96 selon le cabinet Pollstar). Cela vaut pour l'instant pour tous les concerts en ligne - y compris hors de l'univers des jeux vidéo - qui se sont multipliés avec le confinement. D'autant qu'après la déferlante des directs vidéos improvisés, "beaucoup commencent à

prendre l'aspect visuel au sérieux, même quand l'artiste est coïncé chez lui", remarque Cherie Hu. Une exigence qui augmente encore les coûts de production, sans générer de revenus.

Certains artistes ont osé la formule payante, notamment Erykah Badu, sous le pseudonyme Cherie Hu, mais ils sont encore très rares et ont même été parfois critiqués pour avoir renoncé au gratuit. "Il est encore tôt pour déterminer comme tout cela se convertit en revenus", dit-elle.

Dans le cas des plateformes de jeux vidéo, l'investissement s'inscrit dans le recrutement et la fidélisation de joueurs. D'aucuns voient déjà Fortnite et ses 350 millions de gamers devenir un véritable réseau social, prêt à rivaliser avec les géants du secteur tel Facebook, avec l'avantage marqué d'un public beaucoup plus jeune. Dmitri Williams n'y croit pas: les interactions entre joueurs y sont limitées et chaque partie se déroule avec des joueurs différents, à la différence de jeux qui s'inscrivent sur la durée et nécessitent une coopération prolongée. "C'est quasiment comme si vous jouiez seul", dit-il.



Une initiative pour impliquer les jeunes dans l'animation culturelle des quartiers



L'association Collectif Tzouri a lancé le projet "Laissons une trace", qui vise la mobilisation des jeunes d'Oujda à travers la formation et leur implication effective dans un ensemble d'activités culturelles dans les quartiers.

Cette initiative, financée par l'Union européenne dans le cadre du programme «Moucharaka Mouwatina», entend promouvoir l'art et la culture en motivant les jeunes des quartiers populaires, tout en développant chez eux l'esprit de responsabilité et de citoyenneté, indique un communiqué de l'association.

Ce projet, conçu pour renforcer et soutenir la présence effective des jeunes Oujdis dans la vie culturelle et artistique de la ville, cible les jeunes des quartiers populaires, lycéens et étudiants universitaires, âgés de 15 à 28 ans, en les impliquant dans la mise en scène artistique de la ville, no-

tamment en décorant ces quartiers avec des fresques murales, entre autres activités. Depuis sa création, le «Collectif Tzouri» vise à rapprocher l'art de la population à travers l'art urbain ou le Street Art, en utilisant des méthodes artistiques novatrices qui confèrent une splendeur et un éclat à la ville. En Amazigh, Tzouri signifie «de beau» ou, dans d'autres contextes, «d'art», d'où ce choix de rassembler les passionnés d'art de la région, relève-t-on.

Le programme Moucharaka Mouwatina vise à améliorer l'environnement institutionnel et légal des organisations de la société civile marocaine et à promouvoir leur implication dans la définition, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques publiques.

Ce programme appuie les initiatives de la société civile dans les domaines de la jeunesse, de l'égalité femmes-hommes

et de l'environnement et se déploie au niveau régional, à travers quatre bureaux dans les régions pilotes de Casablanca-Settat, l'Oriental, Souss-Massa et Tanger-Tétouan-Al Hoceïma. Le programme dispose, par ailleurs, d'un bureau de coordination nationale à Rabat.

Financé par l'Union européenne à hauteur de 13 millions d'euros pour la période 2018-2020, Moucharaka Mouwatina est mené en partenariat avec le ministère d'Etat chargé des droits de l'Homme et des relations avec le Parlement, le Conseil national des droits de l'Homme, l'Institut national de formation aux droits de l'Homme (Institut Driss Benzekri) et le Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), en tant que partenaire de mise en œuvre, et avec la participation de la société civile au Maroc.

Johnny Depp soutenu par Vanessa Paradis dans son procès en diffamation contre The Sun



L'artiste française Vanessa Paradis a apporté son soutien à son ex-mari Johnny Depp dans les poursuites lancées par l'acteur américain contre le tabloïd britannique The Sun, qui l'avait dépeint en mari violent, selon des documents de justice révélés mercredi. La star de "Pirate des Caraïbes" reproche au journal britannique et à son propriétaire "News Group Newspapers" d'avoir présenté comme un fait avéré, dans un article publié en avril 2018, qu'il avait frappé celle qui était alors sa femme, l'actrice américaine Amber Heard. Le couple avait divorcé avec fracas début 2017, un peu plus d'un an après son mariage. L'actrice de 34 ans avait alors évoqué "des années" de violences "physiques et psycholo-

giques", ce que Johnny Depp dément. Les avocats de M. Depp ont demandé à Vanessa Paradis de témoigner au cours de ce procès, qui devait avoir lieu mi-mars à la Haute Cour de Londres, mais qui a été repoussé à juillet en raison de l'épidémie de nouveau coronavirus.

"Je connais Johnny depuis plus de 25 ans. Nous avons été ensemble pendant 14 ans et nous avons élevé nos deux enfants ensemble", a rappelé l'actrice française dans un témoignage écrit apporté à la procédure. "Pendant toutes ces années, Johnny a été un homme et un père gentil, attentif, généreux et non-violent", a ajouté celle qui s'est séparé de l'acteur en 2012, peu avant qu'il n'entame une relation avec Mme Heard. "Il

n'a jamais été violent (...) envers moi", a-t-elle ajouté.

Lors d'une audience menée mercredi par visioconférence, les avocats de M. Depp ont aussi annoncé vouloir présenter le témoignage de l'actrice Winona Ryder, qui avait une relation avec la star dans les années 1990. Dans sa déclaration, Mme Ryder a expliqué qu'elle n'arrivait "pas à comprendre" les accusations portées par Amber Heard à l'encontre de son ex-mari, ajoutant: "Il n'a jamais, jamais été violent avec moi". Johnny Depp nie avoir été violent avec Mme Heard et a lancé une autre procédure en diffamation contre son ex-femme, qui se déroule elle aux États-Unis.

Bouillon

de culture

Eurovision

L'Eurovision a été annulé mais les fans pourront se consoler avec "Eurovision Europe Shine A Light", une version confinée et sans compétition de ce grand télé-crochet européen, qui sera diffusée samedi par les chaînes qui participent au concours, dont France 2. L'événement se tiendra en direct des Pays-Bas qui auraient dû accueillir l'édition 2020 du concours, annulé pour la première fois depuis sa création en 1956, en raison du coronavirus. Présentée sur France 2 par Stéphane Bern, l'émission permettra aux 41 artistes qui auraient dû concourir, y compris le représentant français Tom Leeb, de présenter leurs morceaux depuis chez eux.

Ils interpréteront également tous ensemble "Love Shine a Light", titre qui avait permis au groupe britannique Katrina de remporter l'Eurovision en 1997. D'anciens gagnants seront également au rendez-vous pour interpréter "des classiques de l'Eurovision d'une manière totalement originale", précise France 2.



La Malaisie abandonne les poursuites contre le producteur du "Loup de Wall Street"



Le parquet de Malaisie a annoncé jeudi que les poursuites pour blanchiment d'argent contre l'un des producteurs du film hollywoodien "Le Loup de Wall Street" avaient été abandonnées après un accord. Le producteur, Riza Aziz, était soupçonné d'avoir reçu près de 250 millions de dollars détournés du fonds 1MDB censé contribuer au développement économique de la Malaisie. Un juge a décidé l'abandon des poursuites contre le producteur, ce qui ne revient pas à un acquittement, à la suite d'un accord transactionnel conclu avec le gouvernement, a indiqué le procureur Ahmad Akram Gharib à l'AFP. Le procureur a dit "ne pas être en capacité de révéler" les termes de l'accord mais précisé que son montant était de plusieurs millions de ringgits, sachant qu'un million de ringgits vaut 230.000 dollars. Le producteur Riza Aziz, qui est aussi le beau-fils de l'ex-Premier ministre malaisien Najib Razak suspecté d'avoir été un acteur clé du pillage du fonds souverain 1MDB, avait été

arrêté en juillet 2019. Le pillage de milliards de dollars de ce fonds souverain, dépensés dans des achats de luxe, d'immobilier ou des investissements variés par des proches de l'ex-Premier ministre, a débouché sur un vaste scandale et une série de poursuites judiciaires aux Etats-Unis, en Europe et en Malaisie. Près de 250 millions de dollars avaient été versés sur des comptes de la société de production de Hollywood Red Granite Pictures dont Riza Aziz est co-fondateur, selon les chefs d'accusations.

Outre "Le Loup de Wall Street", un film avec Leonardo DiCaprio sur un escroc de la Bourse sorti en 2013, Red Granite a aussi produit le film "Dumb and Dumber De" avec Jim Carrey.

Le scandale autour du fonds 1MDB a contribué à la chute de l'ex-Premier ministre malaisien Najib Razak, inculpé de corruption, en mai 2018. Plusieurs procès à son encontre pour corruption sont en cours alors qu'il continue à clamer de son innocence.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

CAMBR-IOLAGE	PRODR-OME	BLINDÉ	CUBE EN BOSNIE	SOMBRE	AÏDE	DRAME NIPPON	INTERM-ÉDIAIRE
				MONTAGNE		PLAT	
				VOYELLES		LETTRES DE KEMAL	
FOURGON				BAUDET		DÉPEND-ANT	EN AUTO SYMBOLE DE L'OR
FELI ROUGE			FEMELLE DU SANGLIER	STUPÉ-FIANT			
				PARTIE DU COSMOS	NON LESSIVÉ		DÉSEMP-ARÉE
					ESPIÈG-LERIE	MORCEAU D'IVOIRE	MORCEAU D'ADN ROMAINS
PREMIÈRE VERTÈBRE CERVICALE		BIEN STABLE					PILE
				ANCIEN	CONFIS-QUÉ		
VASE VIEUX PLIS			ARTICLE ESPAGNOL		EN STAGE		EN OCTOBRE
			ÂGES		CAUTION		VIEILLE CITÉ
		RECLAMA-					VOYELLES
MÉTAL PRÉCIEUX		EN TÊTE		CALCIUM		GRECQUE	
						LIE	
DÉTÉRI-ORÉ				MUSES			
ROUBL-ARD					FORME D'ÊTRE		FIN D'ANNÉE

Solution mots flechés d'hier

PORTÉE	E	PARÉE	O	PARTIE	VENUS	L	MORTELLE	CONNU	S	POUVÉS	DÉTÉR-ENCE
	VENTILÉE		DE	AU	MONDE		ROUGE	POURPRE			
NASEAU	N	A	R	I	N	E	ÉGERIE	M	U	S	E
							LETTRES				
VENGEAN-CE CORSE	V	E	N	D	E	T	T	A	S	A	S
							CRACK	PARTIE	D'ALTO		
ÂGE IMPORT-ANT	E	R	E	S	A	N	G	L	O	T	
							DE LARMES				
TANGIBLE	R	E	E	L	L	E	T	U	I		
							TÊTE	DE LOUP			
DÉBIT DE GESTAT-ION	G	E	O	C	E	A	N	L	M		
							BOULOT				
GRAND OUIRS	U	A	O	S	T	A	S	E			
							ARRÊT				
LE GRIZZLI	G	R	I	Z	Z	L	I	A	R		
							LETTRES	DE BARTHES			
CHOÏSIE	E	L	U	E	B	T	I	K			
							CHANCE				
BALAI	O	R	P	H	E	O	N	A			
							LENNERS	PRÊT-À-MONTER			
NAVIRE	A	N	H	U	R	L	A	S	Y		
							LA COULEUR	DU CIEL			
CAVALIER	E	C	U	Y	E	R	A	T	A		
							LE BOUT	DE LA			
PLEIN DE SOI	F	I	E	R	A	N	O	R	A	K	
							LIT AFRICAÏN	SOMMAIR			

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumein Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Mustapha Elouizi
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma

Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE 130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

المغرب ojd MAROC

2017 www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

- 1- Il vous fait face
- 2- Exhalaisons
- 3- Repose - Mat
- 4- Circuit
- 5- Demi-esclave - Paris
- 6- Sou roumain - Note - Gagna
- 7- Enzymes - Mi mois
- 8- La dernière - Manche
- 9- Renvoi - Sphérique - Réfléchi
- 10- Des étoiles peuvent l'être

VERTICALEMENT

- 1- Un des pouvoirs
- 2- Singées - Nickel
- 3- Elevez
- 4- Personnel - Font la nef - Forme d'être
- 5- Manque - Présent
- 6- Tergiversent
- 7- Sortis - Petit cube
- 8- Chargés
- 9- Très chères
- 10- Abréviation chrétienne - Cardinal - Bec de labo

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	P	A	R	A	L	L	E	L	E	S
2	I	R	A	N		I	N	O	U	I
3	E	G	I	D	E		D	U		D
4	R	U		E	M	P	I	E	T	E
5	R	E	N	S	E	I	G	N	E	R
6	E		E		T	O	U	T		U
7	R	A	T	E		N	E		B	R
8	I	R		P	P	S		R	E	G
9	E	M	A	I	L		P	O	L	I
10	S	E	N	S	U	A	L	I	T	E

Grilles de sudoku

Facile

	2		8	6	7			
6	8		4		5			3
4							6	
	7	5			4	2	3	
	3		7		2		8	
	9	4	6			5	7	
	4							9
5			9		6		4	2
			3	4	1		5	

Moyen

		5	1			2		6
1		7	2		8		5	
			5	4			1	
	6						4	
		8				6		
	1						7	
	8		5	3				
	7		4		2	9		5
3	2			7	8			

Difficile

9			5			4	2	
				6		5		
	2	5		1				
3	9			5	4			
				2				
		4	9			2	1	
				8	3	7		
	1		6					
5	3		9				8	

Expert

			3	8		5		
		9		6		8		
		7						2
	4		6			2		
2	7						6	3
		8			4		1	
7						9		
		3		5		1		
	1		3	4				

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

5	1	2	7	8	4	6	3	9
8	9	3	5	2	6	1	7	4
6	4	7	1	3	9	2	8	5
9	7	8	4	1	2	3	5	6
2	3	4	6	5	8	9	1	7
1	5	6	3	9	7	4	2	8
4	2	1	8	6	5	7	9	3
3	6	5	9	7	1	8	4	2
7	8	9	2	4	3	5	6	1

Moyen

5	3	4	2	8	7	1	9	6
2	9	7	5	6	1	8	4	3
6	1	8	4	3	9	2	7	5
8	6	9	7	1	5	4	3	2
4	7	1	8	2	3	5	6	9
3	2	5	6	9	4	7	8	1
1	4	6	9	7	2	3	5	8
9	5	2	3	4	8	6	1	7
7	8	3	1	5	6	9	2	4

Difficile

4	6	9	8	1	7	3	2	5
5	8	7	4	2	3	9	6	1
2	3	1	9	6	5	8	4	7
1	7	4	3	9	2	6	5	8
3	9	6	7	5	8	4	1	2
8	2	5	6	4	1	7	9	3
9	1	8	5	3	4	2	7	6
6	5	3	2	7	9	1	8	4
7	4	2	1	8	6	5	3	9

Expert

7	1	8	5	3	6	9	2	4
6	5	2	4	8	9	3	1	7
3	4	9	1	2	7	5	6	8
5	9	4	7	1	2	8	3	6
8	6	7	3	9	5	2	4	1
1	2	3	8	6	4	7	5	9
9	7	1	2	4	3	6	8	5
2	8	5	6	7	1	4	9	3
4	3	6	9	5	8	1	7	2

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'AZILAL
COMMUNE D'AZILAL
DIVISION TECHNIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° :11/2020/C .AZ

Le 09/06/2020 à 10 heures il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

-OBJET : AMENAGEMENT DES ENTREES DE LA VILLE D'AZILAL : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VOIRIE ET DE RESEAUX DIVERS DES ENTREES DE LA VILLE D'AZILAL (COTE BENI MELLAL).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la division technique de la Commune d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés public de l'état www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : cent soixante dix mille dirhams (170.000,00dhs).

L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : Onze Millions Cent Soixante Deux Mille Six Cent Quarante Dirhams, 00 Cts (11 162 640,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ⇒ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune d'Azilal ;
- ⇒ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- ⇒ Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis ;
- ⇒ Soit les remettre directement au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

Les entreprises installées au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification

Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées sont les suivantes :

Secteur	Classe minimal	Qualification exigées
B	2	B3 et B6

NB : les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 10 du règlement de Consultation.

N° 3795/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'AZILAL
COMMUNE D'AZILAL
DIVISION TECHNIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 12/2020/C .AZ

Le 09/06/2020 à 11 heures il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

-OBJET : AMENAGEMENT DES ENTREES DE LA VILLE D'AZILAL : TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DES ENTREES DE LA VILLE D'AZILAL (CÔTE BENI MELLAL), COMMUNE D'AZILAL.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la division technique de la Commune d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés public de l'état www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : cinquante mille dirhams (50.000,00dhs).

L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : deux millions huit cent trente sept mille cent dhs 00 centimes. (2.837. 100, 00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ⇒ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Commune d'Azilal ;
- ⇒ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- ⇒ Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis ;
- ⇒ Soit les remettre directement au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les échantillons et documentations techniques devront être déposés au plus tard le jour ouvrable précédant la date fixé pour la séance d'ouverture des plis à 16 h30mn à la commune d'Azilal.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

Dossier technique comprenant :

Les entreprises installées au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification

Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées sont les suivantes :

Secteur	Classe minimale	Qualification exigées
J	2	J4

NB : les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 10 du règlement de Consultation.

N° 3796/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTE
Direction Régionale Rabat -Salé-Kenitra
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°02/2020

Le30/06/2020 à10h il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction Régionale de la Santé à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour Fourniture et installation de Matériel médico-technique destiné au nouveau Centre Hospitalier Régional Rabat relevant de la direction régionale de la santé à la région de Rabat Salé Kenitra en 19 lots séparés

LOT	Désignation
1	EQUIPEMENT D'ARTHROSCOPIE
2	EQUIPEMENT ORL
3	EQUIPEMENT D'ENDOSCOPIE
4	EQUIPEMENT D'INTUBATION
5	EQUIPEMENT DE CELIOCHIRURGIE
6	EQUIPEMENT DE CONSULTATION D'OPHTALMOLOGIE
7	EQUIPEMENT DE REGLAGE D'OPHTALMOLOGIE
8	EQUIPEMENT D'OPHTALMOLOGIE PRICISE
9	EQUIPEMENT CHIRURGIE D'OPHTALMOLOGIE
10	PHACO EMULSIFICATEUR
11	EQUIPEMENT D'ECHORRAPHIE type 1
12	EQUIPEMENT D'ECHORRAPHIE type 2
13	TABLES D'OPERATIONS type 1
14	TABLES D'OPERATIONS type 2
15	RESPIRATEUR D'ANESTHESIE
16	RESPIRATEUR DE REANIMATION
17	EQUIPEMENT DE TRANSFUSION
18	MOTEURS CHIRURGICALE
19	EQUIPEMENT D'AUDIOMETRIE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Direction Régionale,Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publicswww.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (en DH) :

Lot n°	Montant de la caution provisoire en lettre en DH	Montant de la caution provisoire en chiffre en DH
1	Vingt mille	20 000,00
2	Seize mille	16 000,00
3	Trente mille	30 000,00
4	Neuf mille	9 000,00
5	Quarante-neuf mille	49 000,00
6	Dix-huit mille	18 000,00
7	Vingt-sept mille	27 000,00
8	Neuf mille	9 000,00
9	Six mille	6 000,00
10	Vingt-trois mille	23 000,00
11	Trente-cinq mille	35 000,00
12	Quatre-vingt-dix mille	90 000,00
13	Trente mille	30 000,00
14	Quarante-cinq mille	45 000,00
15	Cent mille	100 000,00
16	Cent mille	100 000,00
17	Trente-six mille	36 000,00
18	Seize mille	16 000,00
19	Quatre mille	4 000,00

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maitre d'Ouvrage est fixée à la somme de (en DH TTC) :

Lot N°	Montant en lettre	Montant en chiffre
1	un million cent quatre mille	1 104 000,00
2	Un million cent quatre mille	1 104 000,00
3	un million neuf cent vingt mille	1 920 000,00
4	Six cent mille	600 000,00
5	deux million neuf cent quarante mille	2 940 000,00
6	Un million deux cent dix-huit mille	1 218 000,00
7	un million quatre cent quatre-vingt-neuf mille huit cent	1 489 800,00
8	Six cent vingt-deux mille trois cent quatre vingt	622 380,00
9	Quatre cent cinquante-six mille	456 000,00
10	Un million cinq cent soixante mille	1 560 000,00
11	deux million quatre cent soixante mille	2 460 000,00
12	quatre million quatre-vingt mille	4 080 000,00
13	un million six cent soixante-huit mille	1 668 000,00
14	deux million neuf cent quatre mille	2 904 000,00
15	Sept million deux cent quatre-vingt-seize mille	7 296 000,00
16	sept million soixante-douze mille huit cent	7 072 800,00
17	Deux million quatre cent trente mille	2 430 000,00
18	Neuf cent quatre-vingt-treize mille six cent	993 600,00
19	deux cent soixante-quatre mille	264 000,00

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31et 148du décret. N° 2-12-349 du 8 Joumadal 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics

Les candidats peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des marchés de la Direction Régionale du Ministère de la Santé à Rabat,Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les documentations exigées par le dossier d'appel d'offres doivent être déposées à la direction régionale de la santé à la région de Rabat Salé –Kenitra (service des marchés),Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad Rabat Avant 29/06/2020 à 16h30mn (Heure limite pour dépôt des documentations).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation

N° 3797/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime,
du Développement Territorial et des Eaux et Forêts
Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal

=====

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°09/2020
(RÉSERVÉ AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES)

Le Mercredi 10 Juin 2020 à 10 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour objet : **Travaux de plantation arboricole dans la zone d'action de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal.**

- Lot n°1 : Travaux de plantation d'amandier sur une superficie de 150 ha dans le Cercle de Fetouaka, Province d'Azilal.
- Lot n°2 : Travaux de plantation d'amandier sur une superficie de 150 ha dans le Cercle d'Oultana, Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal, et il peut être également téléchargé à partir du Portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- Lot n° 1 : Cinquante mille dirhams (50 000,00 dhs)
- Lot n° 2 : Cinquante mille dirhams (50 000,00 dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Lot n° 1 : Deux millions huit cent quatre-vingt mille dirhams (2 880 000,00 dhs)
- Lot n° 2 : Deux millions huit cent quatre-vingt mille dirhams (2 880 000,00 dhs)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés Publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

- Le dossier technique comprend :

Conformément aux dispositions des arrêtés du Ministre de l'agriculture et de la pêche maritime n°3032-13 et n°3033-13 du 1er novembre 2013, il est exigé des concurrents, la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification de la façon suivante :

Branche d'activité	Qualifications	Catégorie
10 : Travaux de plantation et de réhabilitation des arbres fruitiers	10.1 : Travaux de plantation et de réhabilitation des arbres fruitiers	Classe : 4

N° 3798/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
N° 03/CEM/2020 SEANCE PUBLIQUE

Le 09/06/2020 à 10 H00 du matin il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE LA SEGUIA FLILO RELIANT LE BARRAGE DE LA CENTRALE ELECTRIQUE A LA SEGUIA PRINCIPALE POUR LE COMPTE DE LA COLLECTIVITE ETHNIQUE AIT IZDEG. COMMUNE TERRITORIALE AIT IZDEG. PROVINCE DE MIDELT.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **VINGT MILLE DHS (20 000,00 DHS)**

L'estimation du coût des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à : **UN MILLION DEUX CENT QUATRE VINGT DOUZE MILLE DEUX CENT CINQUANTE SIX DIRHAMS; (1 292 256,00 DHS).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 5 du règlement de consultation

Une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification :

- Pour le nouveau système de qualification et de classification :

Branche	Qualification	Classe
1 et 4	1.1 et 4.1	4

N° 3801/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale de l'Éducation Nationale et de la Formation
Région Casanin Ouest Noun

المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني
والتعليم العالي والبحث العلمي
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين
جهة تعليم وادي نون

Direction Provinciale de Guelmim

Avis Rectificatif

Conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics, le Directeur Provincial du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle de Guelmim, porte à la connaissance du public, que des rectifications sont introduites sur les avis publiés dans la libération le : **28/04/2020 n° : 9000** et **Rissalat al oumma du 28/04/2020 n° : 11511**, concernant les appels d'offres ouverts comme suit :

N° aoo	RECTIFICATIONS
CA/03/2020 /BLDPMENG	OBJET DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE : ETUDE ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE (09) NEUF CANTINES SCOLAIRES AUX ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE RELEVANT DE LA DP GUELMIM. AU LIEU DE ETUDE ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE (10 DIX) CANTINES SCOLAIRES AUX ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE RELEVANT DE LA DP GUELMIM. BUDGET PREVISIONNEL HORS TAXES : 2 250 000,00 (DEUX MILLION DEUX CENT CINQUANTE MILLE DHS 00 CTS) AU LIEU DE 2 500 000,00 DHS (Deux Million Cinq Cent Mille dhs 00 cts).
CA/05/2020 /BLDPMENG	OBJET DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE : ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS DE (09 DIX) NEUF BLOCS SANITAIRES AUX SEIN DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE RELEVANT DE LA DP DE GUELMIM AU LIEU DE ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS DE (10 DIX) BLOCS SANITAIRES AUX SEIN DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE RELEVANT DE LA DP DE GUELMIM . BUDGET PREVISIONNEL HORS TAXES : 1 050 000,00 (Un million cinquante mille dhs 00 cts) AU LIEU DE 1 166 666,67 DHS (Un Million Cent soixante six Mille six cent soixante six dhs 67 cts).
CA/07/2020 /BLDPMENG	OBJET DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE : ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) SALLES MULTIMEDIA AUX : LYCEE QUALIFIANT MOUKHTAR SOUSSI ET LYCEE QUALIFIANT TARIK BEN ZYAD RELEVANT DE LA DP GUELMIM AU LIEU DE ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INTERNAT AU LYCEE QUALIFIANT AL MOUKHTAR SOUSSI A LA C T IFRANE ATLAS SAGHYR ET EXTENSION D'UNE SALLE MULTIMEDIA AUX : LYCEE QUALIFIANT MOUKHTAR SOUSSI ET LYCEE QUALIFIANT TARIK BEN ZYAD RELEVANT DE LA DP GUELMIM. BUDGET PREVISIONNEL HORS TAXES : 300 000,00 (TROIS CENT MILLE DHS 00 CTS) AU LIEU DE 4 175 000,00 DHS (Quatre Million cent soixante quinze Mille dhs 00 cts).
CA/08/2020 /BLDPMENG	OBJET DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE : ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 06 (SIX) BLOCS ADMINISTRATIF AUX SEIN DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE RELEVANT DE LA DP GUELMIM. AU LIEU DE ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 07 (SEPT) BLOCS ADMINISTRATIFS AUX SEIN DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE RELEVANT DE LA DP GUELMIM. BUDGET PREVISIONNEL HORS TAXES : 1 300 000,00 (UN MILLION TROIS CENT MILLE DHS 00 CTS) AU LIEU DE 1 500 000,00 DHS (Un Million Cinq cent Mille dhs 00 cts).

Le reste est le même.

N° 3799/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE BOULEMANE
CERCLE DE MISSOUR
CAIDAT DE MISSOUR
COMMUNE DE OUIZEGHT

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRE DE PRIX N° :
04/2020/CO ; ET05/2020/CO

Le jeudi 11 juin 2020 à partir de 10 H, il sera procédé à la salle des réunions de la commune de Ouizeght, à l'ouverture des plis des appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

N° D'APPEL D'OFFRES	OBJET	CAUTION PROVISOIRE	ESTIMATION	DATE D'OUVERTURE
04/2020/CO	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEGUIAS AUX DOUARS LABRIJA ET OUM LFAE. COMMUNE DE OUIZEGHT	dix mille dirhams (10000,00 dhs)	Quatre cent vingt huit mille cent soixante dirhams (428160,00 Dhs)	11/06/2020 A11h
05/2020/CO	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEGUIAS AUX DOUARS MAGDOULE OULAD YOUSSEF ET LAKRARMA	cinq mille dirhams (5000,00 dhs)	Cent quatre vingt neuf mille neuf cent quarante huit dirhams (189948,00 Dhs)	11/06/2020 A12 h

-Les dossiers peuvent être retirés du bureau du service technique de la commune, ils peuvent également être téléchargés, à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

- Les dossiers d'appel d'offre peuvent être envoyés par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du décret n° 2-12-349 du 8 Jourmada 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

- Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du décret n° 2-12-349 précité.

-LES CONCURRENTS PEUVENT :

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au nom du président de la Commune.
- Soit les déposer contre récépissé dans le bureau précité.
- soit transmettre leurs plis par voie électronique au maitre d'ouvrage à travers le portail des marchés de l'état : www.marchespublics.gov.ma
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du Décret n° : 2-12-349 précité et énumérées à l'article 6 du règlement de consultation.

N° 3800/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PREFECTURE SKHIRAT
- TEMARA
COMMUNE
DE AIN EL AOUDA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 03/2020

Le 09/06/2020 à 11h00, il sera procédé au bureau du président, de la commune d'AIN EL AOUDA, sise à l'avenue Mohammed VI à

Ain El Aouda, à l'ouverture des plis relative à L'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : ACHAT DE CAISSONS METALLIQUES ET DES BACS POUR ORDURES MENAGERES. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés, de la commune d'ain El Aouda. Il peut également être téléchargé à partir du portail électronique des

marchés : www.marches-publics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à vingt mille Dirhams (20.000,00 DHS). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de huit cent mille et quarante dirhams toutes taxes comprises (800 040DH T.T.C) Le contenu et la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents

doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Commune d'AIN EL AOUDA sis à l'avenue Mohammed VI à AIN EL AOUDA.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité. - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. - Soit les transmettre par voie électronique au portail marocain des marchés publics. Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues par l'article 03 du règlement de consultation. Les échantillons et documents techniques, prévues par le règlement de consultation sont déposés dans l'auto parc communal d'Ain El Aouda, au plus tard le 08/06/2020 à 15h contre délivrance par le maître d'ouvrage d'un accusé de réception. N° 3802/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

SERVICE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE RHAMNA

Objet : Travaux de la signalisation horizontale et verticale sur la RP2118 du PK18+000 au PK40+800-Province de Rhamna-

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°22/2020

OUVERTURE DES PLS LE 23/06/2020

Le 23/06/2020 à 10h 30 (Dix Heures et demi), il sera procédé, dans la salle de réunion du Service de l'Équipement, du Transport, de La logistique et de l'Eau de Rhamna (Benguerir) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Travaux de la signalisation horizontale et verticale sur la RP2118 du PK18+000 au PK40+800-Province de Rhamna-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré pendant les heures ouvrables du bureau des marchés du Service de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Rhamna. Il peut être également téléchargé à partir du portail des **Marchés Publics** sur l'adresse électronique suivante www.marchéspublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Trois mille neuf cent quarante Dirhams (3 940,00 dhs)**. L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Deux Cent Soixante Deux mille Sept cent vingt-huit dirhams (262.728,00 dhs)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés du SETLE ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du SETLE ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer par voie électronique au maître d'ouvrage sur le portail marocain de marche publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du Règlement de consultation.

Dossier technique :

- **Pour les concurrents installés au Maroc :**

Une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification. Il est exigé pour le présent appel d'offre les qualifications suivantes :

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSE MINIMALE
X	X.1 et X.2	3

- **Pour les concurrents non installés au Maroc :**
 - a. Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent et mentionnant éventuellement, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations à l'exécution desquelles le concurrent a participé et la qualité de sa participation
 - b. Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels lesdites prestations ont été exécutées ou par les maîtres d'ouvrages qui en ont éventuellement bénéficié. Chaque attestation précise notamment la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire.

N° 3804/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE.
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
DRAA-TAFILALTE
DIRECTION PROVINCIALE DE ZAGORA
SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES
DES CONSTRUCTIONS DES ÉQUIPEMENTS ET DE PATRIMOINE
BUREAU DES MARCHÉS

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 09-11/CA/2020 et 24-31/ZAG/2020.

SEANCE PUBLIQUE

Le 09,10 et 11 Juin 2020, à partir de 10 h00 mn du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Zagora, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

AOO N°	OBJET DE LA PRESTATION	ESTIMATION DES COUTS DES PRESTATIONS	MONTANT DU CAUTIONNEMENT PROVISOIRE	DATES D'OUVERTURE DES PLS
09/CA/2020	ETUDES, CONCEPTION ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DEL'CECE QUALIFIANT EL MOUTANABBIRELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA A LA CT : TAZARINE, PROVINCE DE ZAGORA.	ESTIMATION DU PROJET 13 000 000.00 DH HT	-	09/06/2020 à 10H00
10/CA/2020	ETUDES, CONCEPTION ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DEL'ECOLE COMMUNAUTAIRE BNI KHILIRELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA A LA CT : ERROUHA, PROVINCE DE ZAGORA.	ESTIMATION DU PROJET 5 000 000.00 DH HT	-	09/06/2020 à 10H30
11/CA/2020	ETUDES, CONCEPTION ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) SALLES SCIENTIFIQUES AU LYCEE QUALIFIANT EL MAD RELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA, DANS LA CT DE : ZAGORA, PROVINCE DE ZAGORA.	ESTIMATION DU PROJET 450 000.00 DH HT	-	09/06/2020 à 11H00
24/ZAG/2020	ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI TOUTS CORPS D'ETAT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DULYCEE QUALIFIANT EL MOUTANABBIRELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA A LA CT : TAZARINE, PROVINCE DE ZAGORA.	260 000.00 DH TTC	-	10/06/2020 à 10H00
25/ZAG/2020	ETUDE GEOTECHNIQUE LA RECEPTION DES FONDOS DES FOUILLES ET LE CONTROLE DE LA QUALITE DES MATERIAUX ET DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DULYCEE QUALIFIANT EL MOUTANABBIRELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA A LA CT : TAZARINE, PROVINCE DE ZAGORA.	195 000.00 DH TTC	-	10/06/2020 à 10H30
26/ZAG/2020	CONTROLE ET OPTIMISATION DES ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DULYCEE QUALIFIANT EL MOUTANABBIRELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA A LA CT : TAZARINE, PROVINCE DE ZAGORA.	195 000.00 DH TTC	-	10/06/2020 à 11H00
27/ZAG/2020	ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI TOUTS CORPS D'ETAT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE COMMUNAUTAIRE BNI KHILIRELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA A LA CT : ERROUHA, PROVINCE DE ZAGORA.	200 000.00 DH TTC	-	10/06/2020 à 11H30
28/ZAG/2020	ETUDE GEOTECHNIQUE, LA RECEPTION DES FONDOS DES FOUILLES ET LE CONTROLE DE LA QUALITE DES MATERIAUX ET DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE COMMUNAUTAIRE BNI KHILIRELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA A LA CT : ERROUHA, PROVINCE DE ZAGORA.	150 000.00 DH TTC	-	11/06/2020 à 10H00
29/ZAG/2020	CONTROLE ET OPTIMISATION DES ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE COMMUNAUTAIRE BNI KHILIRELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA A LA CT : ERROUHA, PROVINCE DE ZAGORA.	150 000.00 DH TTC	-	11/06/2020 à 10H30
30/ZAG/2020	ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI TOUTS CORPS D'ETAT DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE 14 SALLES DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE, AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA, DANS LES CT DE : N'KOB, TERNATA, TAGOUNITE, AGEZ, ZAGORA, TAMEGROUTE, TANSIFTE, AIT OUALAL, BNI ZOLL, AIT BOUDAOUR, TAMEZMOUTE, BOUZEROUAL ET AFRA, PROVINCE DE ZAGORA.	35 000.00 DH TTC	-	11/06/2020 à 11H00
31/ZAG/2020	TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE PREFABRIQUEES OU TOUTE AUTRE NATURE DANS L'ECOLESS AZAGHAR CENTRALE RELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA, DANS LA CT DE : TAGOUNITE, PROVINCE DE ZAGORA.	319 212.00 DH TTC	8000.00 DH	11/06/2020 à 11H30

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés au Bureau des marchés à la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à ZAGORA. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchéspublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
- Soit les déposer contre récépissé au bureau d'ordre de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Zagora.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit les déposer électroniquement avant l'ouverture des plis, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 06 du règlement de la consultation

N.B : Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel prévu par le règlement de consultation.

N° 3803/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
SECRETARIAT
GENERAL
D.B.M.

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N° 01/BG/2020

SEANCE PUBLIQUE
Le 09/06/2020 à 10H30 il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour :

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES LOGEMENTS ADMINISTRATIFS A MIDELT, RICH, GOURRAMA ET ZAIDA A LA PROVINCE DE MIDELT.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : DIX MILLE DIRHAMS (10 000,00 DHS). L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : TROIS CENT DIX HUIT MILLE NEUF CENT VINGT QUATRE DIRHAMS; 00 CTS (318 924,00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 6 du règlement de consultation
N° 3806/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
SEANCE PUBLIQUE N°
15/INDH/2020

Le 09/06/2020 à 11h00 du matin il sera procédé au

siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :
TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN CENTRE D'HEMODIALYSE A LA VILLE D'ER-RICH, PROVINCE DE MIDELT.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : VINGT MILLES DIRHAMS (20 000,00 DHS). L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : CINQUE CENT VINGT CINQ MILLE QUARANTE HUIT DIRHAMS 00 CENTIMES (525 048,00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 6 du règlement de consultation
N° 3807/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE OUARZAZATE
SG/DBM/SM
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N°03/INDH/CA/2020

Le 16 Juin 2020 à 10H, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à la consultation architecturale pour LES ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 7 (SEPT) UNITES PRESCOLAIRES A LA PROVINCE D'OUARZAZATE.

Le dossier de la consulta-

tion architecturale peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est d'un Million Cinquante Mille Dirhams (1.050.000,00 dh).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101, et 102 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
-Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité

-Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis

-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux le 03 Juin 2020 à 11 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de la consultation architecturale.

N° 3808/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE OUARZAZATE
SG/DBM/SM
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N°04/INDH/CA/2020

Le 16 Juin 2020 à 10H30, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à la consultation architecturale pour LES ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UN ENTREPOT POUR MATERIEL DE PAVOISEMENT AU SIEGE DE LA PROVINCE D'OUARZAZATE.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de Huit Cent Trente Trois Mille

Trois Cent Trente Trois Dirhams Et 33 Cts (833.333,33 dh).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101, et 102 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
-Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité

-Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis

-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux le 03 Juin 2020 à 11 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de la consultation architecturale.

N° 3809/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT
GENERAL
D.B.M

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N°
:13/2020/INDH/PAZ
Le 10 Juin 2020 à 10heures, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

-Aménagement et équipement d'une unité mobile médicalisée pour la province d'Azilal

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du Budget et des marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des

marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatorze mille dirhams (14.000,00 dhs)

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la sommée :Neuf cent mille dirhams (900.000,00 dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29,et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division Budget et des marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les prospectus, les notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés auprès du Service des marchés de cette Province au plus tardle 09 Juin 2020 à 16h30 min.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 3810/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT
GENERAL
D.B.M

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° :14/2020/CAS/PAZ
Le 10 Juin 2020 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal

à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

N° 3811/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE NOUACEUR
PACHALIK OULED SALAH
COMMUNE OULED SALAH
DIRECTION DES SERVICES
SERVICE DES MARCHES

AVIS D'ANNULLATION DE MARCHÉ NEGOCIE

N°04/COS/2020

ACHIAT DE PRODUITS ALIMENTAIRES AU PROFIT DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE RELEVANT DE LA COMMUNE DE OULED SALAH PROVINCE DE NOUACEUR DANS LE CADRE DES MESURES LIEES A LA PANDEMIE « COVID 19 »

Il est porté à la connaissance du public que le **marché négocié** en date du 18/05/2020 visé ci haut est annulé dont les avis ont été publiés par le journal :

- Libération du 07/05/2020
- Portail Marocain des Marchés Public le 06/05/2020

N° 3805/PA

Royaume du Maroc
Ministère
de l'Agriculture,
de la Pêche Maritime, du
Développement Rural et
des Eaux et Forêts
Département des Eaux et
Forêts.
Direction Régionale des
Eaux Forêts
et de la Lutte Contre
la Désertification
de Rabat- Salé-Zem-
mour-Zaers.
Direction Provinciale des
Eaux et Forêts
et de la Lutte Contre la
Désertification de Rabat
Avis d'appel d'offres
ouvert n°:
38/2020/DPEFLCD-Rt
Le 08/06/2020 à 10H00, il
sera procédé, dans les bu-
reaux de la Direction Pro-
vinciale des Eaux et
Forêts et de la lutte
Contre la Désertification
de Rabat sis à Km 8,3
avenue Mohamed VI, Dar
Essalam Rabat, à
l'ouverture des plis rela-
tifs à l'appel d'offres sur
offres de prix, pour Tra-
vaux d'aménagements
cynégétiques dans la ré-
serve de chasse Royale
d'Ain Sferjla.
Le dossier d'appel d'of-
fres peut être retiré au Bu-
reau d'ordre de La
Direction Provinciale des
Eaux et Forêts et de la
lutte Contre la Déserti-
fication de Rabat sis à Km
8,3 avenue Mohamed VI,
Dar Essalam Rabat, il
peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés publics à
partir de l'adresse élec-
tronique suivante :
www.marchespublics.gov
.ma.
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de :Trente mille (30
000,00) dirhams.
L'estimation des coûts
des prestations établie
par le maître d'ouvrage
est fixée à la somme de
quatre cent trente qua-
tre mille sept cents dirhams
zéro centime
(434.700,00)Dhs TTC.
Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents

doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 27, 29 et 31 du décret
n° 2.12.349 relatif aux
marchés publics.
Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre ré-
cépissé leurs plis dans le
Bureau d'Ordre de La Di-
rection Provinciale des
Eaux et Forêts et de la
lutte Contre la Déserti-
fication de Rabat sis à Km
8,3 Avenue Mohamed VI,
Dar Essalam, Rabat;
• Soit les envoyer par
courrier recommandé
avec accusé de réception
au bureau précitée ;
• Soit les remettre au pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis;
• Soit les déposer par voie
électronique.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles pré-
vues par l'article 10 du ré-
glement de consultation.
N° 3812/PA
ROYAUME DU MAROC
Ministère
de l'Education Nationale
de la Formation
Professionnelle
de l'enseignement
supérieur et de la
recherche scientifique
Académie Régionale de
l'Education
et de Formation
Région Drâa-Tafilalet
Direction Provinciale de
Midelt
AVIS D'APPELS D'OF-
FRES OUVERTS
SUR OFFRES DE PRIS
(Séance publique)
Le 08/06/2020, il sera
procédé au bureau du
chargé de Service des Af-
faires Administratives et
Financières, Construc-
tion, Equipement Et Patrimoine
au siège de la direction provinciale de
l'Aref DT de Midelt, sise à Avenue El massira, Midelt, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix comme suit :
1. Appel d'offres n° 03/MID/EXP/2020
• Objet : «ACHAT DE BOIS DE CHAUFFAGE

POUR LES ETABLISSE-
MENTS SCOLAIRES RE-
LEVANT DE LA
DIRECTION PROVIN-
CIALE DE L'AREF Drâa-
Tafilalet de Midelt.»
• Heure d'ouverture des
plis :9H00
• Cautionnement provi-
soire : 15 000.00 (Quinze
mille Dirhams)
• L'estimation TTC du
coût des prestations éta-
blie par le maître d'ou-
vrage est fixée à la somme
de : 849 200.00 (Huit cent
quarante-neuf mille deux
cent dirhams 00 centimes)
• L'échantillon, exigé par
le dossier d'Appels d'Of-
fres-03/MID/EXP/2020 -
doit être déposé dans le
bureau des marchés au
plus tard le 05/6/2020 à
16h30
Le dossier de l'appel d'of-
fres peut être retiré au bu-
reau des marchés au siège
de la direction provinciale
de l'AREF Drâa-Tafilalet
de Midelt sise à Avenue
Elmassira Midelt, il peut
également être téléchargé
à partir du portail des
marchés publics : www.
marchespublics.gov.ma
Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doit être conformes aux
dispositions des articles
27, 29 et 31 du décret N°
2-12-349 relatif aux mar-
chés publics.
Les concurrents peuvent :
• soit envoyés, par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception, au
bureau précité.
• soit déposés contre ré-
cépissé leurs plis dans le
bureau des marchés sis à
l'adresse précité.
• soit les remettre au pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
• Soit les transmettre par
voie électronique via le
portail des marchés pu-
blics.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles pré-
vues par l'article 09 du ré-
glement de la
consultation.
N° 3813/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de
l'Education Nationale
de la Formation
Professionnelle
de l'enseignement
supérieur et de la
recherche scientifique
Académie Régionale de
l'Education
et de Formation
Région Drâa-Tafilalet
Direction Provinciale
de Midelt
AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERTS
Au rabais
ou à majoration
(Séance publique)
Le 08/06/2020, il sera
procédé au bureau du
chargé de Service des Af-
faires Administratives et
Financières, Construc-
tion, Equipement Et Patrimoine
au siège de la direction provinciale de
l'Aref DT de Midelt, sise à Avenue El massira, Midelt, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts au rabais ou à majoration comme suit:
1. Appel d'offres n° 04/MID/EXP/2020
• Objet : «Achat de ma-
tières d'alimentation au
profit des cantines des
établissements scolaires
primaires relevant de la
direction provinciale de
l'Aref DT de Midelt, province
de Midelt En 4
lots»
• Heure d'ouverture des
plis 11H00
• Cautionnement provi-
soire :
- LOT N° 1 : CERCLE MI-
DELDT : 50 000.00 DH (cin-
quante mille dirhams)
- LOT N° 2 : CERCLE
BOUMIA : 50 000.00 DH (cin-
quante mille dirhams)
- LOT N° 3 : CERCLE
RICH : 50 000.00 DH (cin-
quante mille dirhams)
- LOT N° 4 : CERCLE
IMILCHIL : 4 000.00 DH (qua-
rante mille dirhams)
• L'estimation TTC du
coût des prestations éta-
blie par le maître d'ou-
vrage est fixée à la somme de
- LOT N° 1 : CERCLE MI-
DELDT
*Montant min : 2 161

476.00DHS(Deux millions
cent soixante et un mille
quatre cent soixante-seize
Dirhams 00 Centimes)
*Montant max :2 593
805.28 DHS(Deux mil-
lions cinq cent quatre-
vingt-treize mille huit
cent cinq Dirhams 28
Centimes)
- LOT N° 2 : CERCLE
BOUMIA
*Montant min : 2 090
842.80DHS(Deux millions
quatre-vingt-dix mille
huit cent quarante- deux
Dirhams 80 Centimes)
*Montant max :2 509
045.44 DHS(Deux mil-
lions cinq cent neuf mille
quarante-cinq Dirhams 44
Centimes)
- LOT N° 3 : CERCLE
RICH
*Montant min : 2 113
213.20 DHS (Deux mil-
lions cent treize mille
deux cent treize Dirhams
20 Centimes)
*Montant max :2 535
889.92 DHS (Deux mil-
lions cinq cent trente-cinq
mille huit cent quatre-
vingt-neuf Dirhams 92
Centimes)
- LOT N° 4 : CERCLE
IMILCHIL
*Montant min : 1 904
216.40 DHS (Un million
neuf cent quatre mille
deux cent seize Dirhams
40 Centimes)
*Montant max :2 285
093.76 DH (Deux millions
deux cent quatre-vingt-
cinq mille quatre-vingt-
treize Dirhams 76
Centimes
Les échantillons, exigés

par le dossier d'Appels
d'Offres-04 / MID /
EXP/2020 - doivent être
déposé dans le bureau
des marchés au plus tard
le 05/6/2020 à 16h30.
Le dossier de l'appel d'of-
fres peut être retiré au bu-
reau des marchés au siège
de la direction provinciale
de l'AREF Drâa-Tafilalet
de Midelt sise à Avenue
Elmassira Midelt, il peut
également être téléchargé
à partir du portail des
marchés publics : www.
marchespublics.gov.ma
Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doit être conformes aux
dispositions des articles
27, 29 et 31 du décret N°
2-12-349 relatif aux mar-
chés publics.
Les concurrents peuvent :
• soit envoyés, par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception, au
bureau précité.
• soit déposés contre ré-
cépissé leurs plis dans le
bureau des marchés sis à
l'adresse précité.
• soit les remettre au pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
• Soit les transmettre par
voie électronique via le
portail des marchés pu-
blics.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles pré-
vues par l'article 09 du ré-
glement de la
consultation .
N° 3814/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du
Développement Rural et des Eaux et Forêts
Direction Régionale de l'Agriculture
de l'Oriental Oujda
AVIS RECTIFICATIF
DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX EN SEANCE PUBLIQUE
N° 09/DRAO/2020
LE DIRECTEUR REGIONAL DE L'AGRICUL-
TURE DE L'ORIENTAL A OUJDA, PORTE A LA
CONNAISSANCE DU PUBLIC QUE :
L'estimation des couts des prestations est de : (2
520 000.00 dhs) Deux Million Cinq Cent Vingt Mille
Dirhams TTC.
N° 3815/PA

Sur vos petits écrans



07:00 : Lecture du Saint
Coran + Douaa
07:05 : Bulletin météo
07:10 : Aalamat wa dilal
08:10 : Icht fi Awtan
09:10 : Kisat Kouba
09:40 : Moudawala
10:30 : Wala Aalik
11:00 : Domoue Warda
11:30 : Haya Aala Falah 2
12:30 : Fi Dilal Islam
12:50 : Ya rab
13:00 : JT en Français
+ JT en Espagnol
13:50 : L'usine
14:20 : Hadit Assaim
14:30 : Al Massira Koranya
15:00 : Aandi Soual Covid 19
15:30 : JT en Arabe+ JT en Amazigh
16:20 : Nafahat Ounss Marocains
vivant à l'Etranger

17:15 : Dourouss Al Hassanya
18:00 : Nhar Mabrouk
18:15 : Oussrati
19:26 : Al Maghreb + Douaa
19:30 : Amdah Nabaouiya
19:45 : Sitcom Serba
20:15 : Souhlifa
20:25 : Yakout et Aanbar
21:30 : JT Principal + Météo
22:30 : Moudawala - Inédit
23:30 : Amoudou Jouzour
Al Khalidat Ep 9 - Inédit
00:30 : Dernier bulletin
d'information
01:00 : Stagiaire (téléfilm)
02:30 : Domoue warda - R
03:00 : Al Massira Koranya - R
03:30 : Amdah Nabaouya - R
04:20 : Moudawala - R
05:10 : Aalamat wa dilal - R
06:10 : Icht fi Awtan -R

05:55:00 : CORAN AVEC
LAUREATS MAWAHIB TAJ-
WAL QOR'AN
06:00:00 : CH'HIWAT BLADI
06:30:00 : BEST OF SABAHYAT
2M
07:30:00 : KIF AL HAL
08:05:00 : AL BARLAMANE
WA ANNASS
08:35:00 : MAGAZINE : POP UP
09:05:00 : STUDIO LIVE :
RIBAB FUSION
09:55:00 : MCH'HIWA
MA3A CHOUMICHA
10:00:00 : FEUILLETON :
10:45:00 : KIF AL HAL
11:00:00 : SABAHYAT 2M
12:05:00 : LALLA FATEMA
12:35:00 : BULLETIN METEO
12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR

13:10:00 : MOUJAZ RIYADI
13:20:00 : ACHOUJA3
WA AL JAMILA
13:55:00 : NEWS : ECO NEWS
14:05:00 : JOURNAL AMAZIGH
14:20:00 : FEUILLETON :
16:15:00 : 3ALAQAAT KHASSA
17:40:00 : JUST FOR LAUGHS
18:05:00 : DESSINS ANIMES
18:15:00 : 3ICH NHAR TASMA3
KHBAR
18:25:00 : MAGAZINE :
CH'HIWA MA3A CHOUMI-
CHA
18:35:00 : MAGAZINE : POP UP
18:45:00 : FEUILLETON
19:25 : 00 : Al Maghreb + Douaa
19:40:00 : FEUILLETON
20:15:00 : NEWS : INFO SOIR
20:35:00 : QUE DU SPORT
20:45:00 : NEWS : ECO NEWS

21:10:00 : BULLETIN METEO
21:15:00 : NEWS : AL MAS-
SAIYA
21:40:00 : LAHBIBA OUMMI
22:40:00 : MAGAZINE : 2M
MAG
23:30:00 : FEUILLETON :
FORSA TANIYA
00:20:00 : FEUILLETON :
FADILA
00:50:00 : MAGAZINE :
HADIT MA3A ASSAHAFI
01:50:00 : MAGAZINE :
03:05:00 : FEUILLETON :
03:55:00 : FEUILLETON :
ACHOUJA3 WA AL JAMILA
04:25:00 : SAHATNA JM3
04:55:00 : TOUBKAL
05:30:00 : DOCUMENTAIRE :
LES ARTS TRADITIONNELS :
LE PLATRE